

Bulletin Annuel

Saint Jean La Bussière

« Notre village »

Avril 2023



Une année 
sous le signe du
... bonheur intérieur

« L'important, ce n'est pas la destination,
mais le voyage en lui-même. »

Robert Louis Stevenson

Sommaire

1 / L'état civil p. 4

2 / Les assistantes maternelles

- Le Relais Petite Enfance (RPE) p. 5
- La Moufletterie (10 mois à 4 ans) p. 5
- La Ludothèque (jusqu'à 10 ans) p. 5

3 / L'école & l'extra-scolaire

- Effectifs, enseignants, personnel p. 6
- Projets du personnel éducatif p. 8
- Centres de Loisirs p. 9

4 / Les commissions permanentes

- Communication et Numérique p. 10
- Tourisme p. 12
- Bâtiments communaux p. 12
- Ecole p. 13
- Embellissement de la commune p. 13
- Voirie p. 14
- Finances p. 15
- Sports et associations p. 16

5 / Les associations

- Le Sou des écoles p. 17
- Les anciens combattants p. 17
- Le patrimoine culturel p. 18
- Les animations du village p. 18
- Les sports p. 19
- Les loisirs p. 22
- Répertoire des associations p. 23
- Les classes du village p. 24

6 / Les services municipaux

- La mairie p. 27
- Les services de proximité de la Poste p. 27
- La bibliothèque « Renée Subtil » p. 28

7 / Les démarches administratives de la vie quotidienne

- Les tarifs municipaux p. 29
- Les démarches du quotidien : recensement, élections, titres d'identité... p. 30
- Les démarches d'urbanisme p. 32

8 / La sensibilisation aux règles de citoyenneté

- Tri des déchets :
un enjeu environnemental et financier p. 33
- Réglementation propriétaires d'animaux
information de la Poste (agressions canines) p. 35
- Réglementation relative aux bruits p. 35

9 / L'annuaire santé / entraide

- Les professionnels et spécialistes de la santé p. 36
- Les soins pour animaux p. 36
- Entraide : associations à votre service p. 37

10 / Le répertoire économique du village

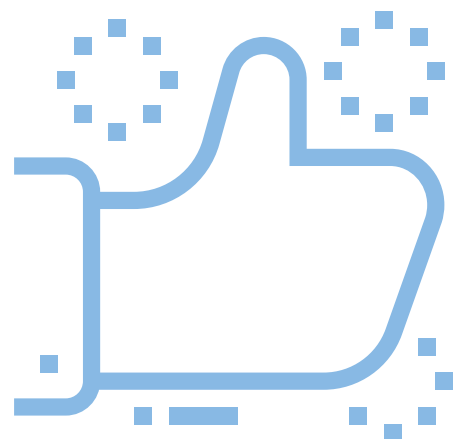
- Commerces / restaurants / hébergements p. 38
- Producteurs locaux / agriculteurs p. 38
- Artisans / auto-entrepreneurs p. 38
- Entreprises p. 39
- Garages et services p. 39

11 / Les infos utiles !

- Prévention sécurité trottinette électrique p. 40
- Les serpents en balade p. 40
- Guide pratique : Comment réduire
ses factures d'énergie et d'eau p. 41

12 / Clin d'œil - RD 308 p. 42

13 / Ce qui a changé au 1^{er} Janvier 2023 p. 44



Edito du Maire

Chères Bussiéroises, Chers Bussiérois,

Cette première partie de mandat aura été marquée par la crise sanitaire. En plus de cette dernière dont nous ne sommes pas encore totalement sortis, vient se rajouter la crise énergétique.

La guerre en UKRAINE, débutée il y a un peu plus d'un an, a entraîné, en plus de l'horreur de la guerre, une hausse très importante du coût des matières premières et principalement de l'énergie. Ces hausses entraînant une inflation jamais vue pour beaucoup d'entre nous.

En tant que particulier, nous avons pu bénéficier du bouclier tarifaire permettant de limiter la hausse déjà trop importante du coût de l'énergie. Ce qui a été mis en place pour les particuliers, ne l'a pas été pour les communes qui vont subir la totalité des hausses, notamment pour l'éclairage public. Cette inflation là aura forcément un impact négatif sur le budget de fonctionnement de la commune et donc une baisse de l'investissement. La décision prise en 2021, de procéder à l'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 05h00 à l'exception du centre bourg, nous a permis de limiter l'envolée des coûts de l'énergie. Pour aller plus loin, nous allons avancer l'heure de la coupure à 22h00 et l'étendre à tout le village à l'exception du week-end pour le centre.

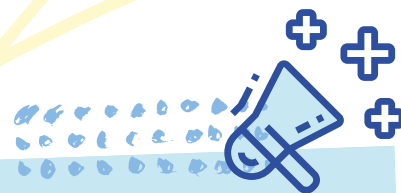
Cette année va voir aussi la réfection de l'entrée Nord de la commune (RD 308 côté THIZY LES BOURGS). Comme vous avez dû vous en rendre compte, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom, ainsi que la rénovation du réseau d'eau potable ont déjà été réalisés en ce début d'année. Maintenant place au réaménagement et à la réfection de la chaussée, avec notamment la réduction de la largeur de la bande roulante, la création d'un plateau surélevé au niveau du magasin de brocante et le changement des candélabres sur cette portion par des nouveaux à leds plus économes en énergie.

Côté urbanisme, l'OPAC du Rhône va faire construire 3 maisons de 4 logements chacune. Plusieurs types allant du T2 au T5 vont être proposés à la location. Les travaux vont débuter au printemps de cette année pour une livraison fin du 2^{ème} trimestre 2024.

Avant de refermer cet édit, je voudrais remercier le personnel communal pour son implication au quotidien ainsi que toutes les personnes du conseil municipal ou membres d'associations ayant participé à la rédaction de ce bulletin municipal.

Bonne lecture à tous.

Le Maire,
Pascal BRUN



Éditeur :
Mairie, place Antonin Goujat
69550 Saint Jean La Bussière

Directeur de publication :
Le Maire, Pascal BRUN

Commission rédaction :
Commission communication et numérique

Mise en page et impression :
Viaduc Print - 722 route de Lyon
69170 Valsonne

Tirage : 600 exemplaires

Crédits photos :
Commissions Communication et
embellissement de la commune,
les familles, les associations.

Parution :
Avril 2023

1 / L'état civil 2022

Elles ou ils sont né(e)s (11 naissances)

- Alix DESPINASSE, le 05 janvier
- Maël VADEBOIN, le 11 mars
- Charly, André, Lucien MOISSONNIER, le 07 avril
- Joakim CHALON, le 05 juillet
- Ugo, Bruno CHERBLANC, le 13 août
- Lyra, Blandine SPIRIDAKIS WURM, le 19 août



Ils se sont mariés (4 mariages)

SPIRIDAKIS Yoann Jacky
& WURM Elsa Aline,
le 22 octobre



Ils nous ont quittés

- 1 décès
- 4 transcriptions
(personnes décédées hors du village mais domiciliées sur la commune)

- Odette Paulette KOHEN, le 13 avril
- Eliane Francine Germaine GEORGES épouse PONTET, le 13 novembre



La commune s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

2 / Les assistantes maternelles

L'assistante maternelle est une professionnelle agréée par les services du Département (M.D.R). Elle se rend régulièrement au « Pôle Petite Enfance » d'AMPLEPUIIS, financé par la CAF du Rhône et les communes partenaires, dont la nôtre.

LE RPE, « Relais Petite Enfance », de la Mutuelle Bout'Chou est un lieu de rencontre où les temps collectifs sont privilégiés. Les enfants enrichissent ces moments de partage par la musique, le yoga, le langage des signes... grâce à la venue d'intervenants.

Une matinée par mois, une animatrice se déplace au sein de notre village.

LA MOUFLETTÉRIE : Crèche qui accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle est gérée par le Centre Social du Parc.

➤ **Ouvert** du lundi au vendredi de 7h15 à 18h15 (vendredi 18h00).

Elle accueille jusqu'à 30 enfants grâce à une équipe pluridisciplinaire.

➤ **Missions** : accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, développer sa sociabilisation, proposer des jeux et activités, lieu d'échange et d'écoute.

➤ **Tarifification** barème national fixé par la C.A.F.

➔ **Renseignements** : 04 74 89 43 85 / moufletterie@amplepuis.fr

LA LUDOTHÈQUE DE LA MUTUELLE BOUT D'CHOU

Animations parents-enfants au Relais Petite Enfance.



Venez partager un moment de jeux avec vos enfants (0 à 10 ans) ! L'animatrice, vous fera découvrir de nouveaux jeux.

Votre enfant pourra se faire de nouveaux copains, et progresser dans des locaux adaptés à son âge.

➤ **Comment faire** : Il suffit de vous inscrire à l'avance (places limitées).

Tél. : 04 74 64 55 40

Mail : mutuellebouthou69@yahoo.fr

➤ **A quel moment (voir planning) ?**

Se connecter sur le site de la commune d'AMPLEPUIIS.

- Les mercredis de 15h00 à 17h30 : AMPLEPUIIS ou CUBLIZE.
- Les samedis de 9h30 à 11h30 : uniquement à AMPLEPUIIS.

➤ **Le prêt de jeux** : permanences lors des temps de jeux.

Vous avez aussi la possibilité d'emprunter des jeux pour 1 mois à la maison. Carte de location de jeux à 12 € pour 12 jeux empruntés à votre rythme.

➤ **Adhésion annuelle à l'association** : 13 €.

N'hésitez pas à vous renseigner et à venir voir sur place les jeux proposés, véritable caverne d'Ali Baba !



BISSUEL Jocelyne

242 chemin du Vouлды

☎ 06 11 48 82 55

✉ philippe.bissuel@wanadoo.fr

DELETRE Marie Janine

1 rue Edgar Degas

☎ 04 74 89 45 30

☎ 06 11 78 57 28

GARDETTE Sylvie

1 impasse des Genêts

☎ 06 27 11 89 65

MAZIOUX Cindy

19 rue Voltaire

☎ 06 72 89 03 86

✉ cindy.et.nico@hotmail.fr

POMMAZ Ana

2 rue Edgar Degas

☎ 04 74 89 44 36

RICHARDOT Lydie

4 rue Edgar Degas

☎ 04 74 89 31 90

☎ 06 81 21 28 85

SOLY Pauline

397 chemin de la Nuizière

☎ 06 88 04 79 94

THIMONIER Bérengère

5 rue Blaise Pascal

☎ 06 84 73 05 55

THOMAS-GUILLON Nathalie

6 rue Victor Hugo

☎ 06 85 56 42 38

✉ guillonnathalie0418@orange.fr

3 / L'école & l'extra-scolaire

L'école "Etienne Mulsant"

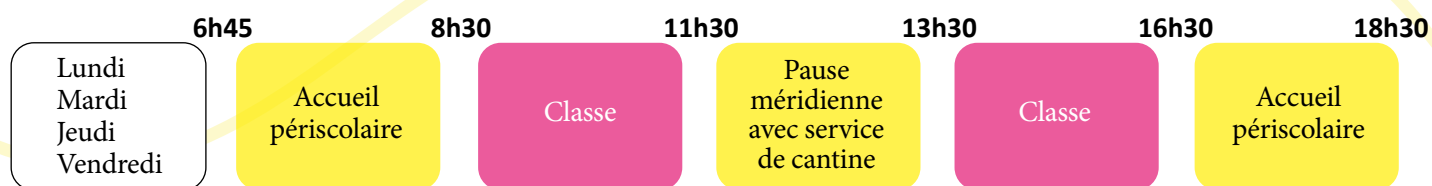
→ Adresse : 22 rue des Ecoles / Tél. 06 38 91 83 13

→ Mail : ce.0691333z@ac-lyon.fr

Tableaux " L'école aux 4 saisons " réalisés par les classes, en mai 2022



HORAIRES ET TEMPS PÉRISCOLAIRES



ENSEIGNANTES (de gauche à droite)



- ① TPS - PS - MS... M^{me} Amandine PAYANT
- ② GS - CP..... M^{me} Mélanie DROIN
- ③ CE1 - CE2..... M^{mes} Nadia DARGAUD (Directrice)
(+ décharge M^{me} Julie BOURLIER)
- ④ CM1 - CM2..... M^{me} Myriam GIBAUD
A.E.S.H. M^{me} Mélanie PATET

Au 03-01-2023	M ^{me} Amandine PAYANT			M ^{me} Mélanie DROIN		M ^{mes} Nadia DARGAUD Julie BOURLIER (Vendredi)		M ^{me} Myriam GIBAUD	
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	3	11	11	8	12	15	7	3	13
Total/classe	25			20		22		16	
Total	83								

PERSONNEL COMMUNAL

- ATSEM et garderie : M^{mes} Laurence BAJAS et Séverine MAUDUIT.
- Cuisinière : M^{me} Vanessa KARMOUSSI.
- Entretien des locaux : M^{me} Corinne BRUN.

LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

- MM. Jérôme CHALON et Hervé PETRAS, M^{me} Sandrine TRISSON.



Médaille d'un agent communal

Depuis décembre 1996, Laurence BAJAS travaille en tant qu'ATSEM à l'école. Elle encadre aujourd'hui les enfants des parents qu'elle a eu au début de sa carrière.

Elle a reçu la médaille d'honneur des agents territoriaux pour ses 20 ans de service. Nous la félicitons !



Nouvelle cuisinière

Vanessa KARMOUSSI est née dans une famille nombreuse et aime à dire que petite, elle cuisinait avec sa maman. C'est pour elle, une vraie passion.

Elle est restée 20 ans au CHBV de Thizy pour terminer comme cheffe de cuisine. Aujourd'hui, elle avoue que son travail est qualitatif et lui apporte une autonomie bien différente.



Courant d'année, la cuisine a été équipée d'un chariot, d'une cellule de refroidissement, d'un mixeur plongeant et divers ustensiles, ce qui lui a permis d'organiser ses préparations dans des conditions optimales.

La moyenne des repas par jour est d'environ 55 et peut atteindre 68 repas pour 80 élèves. En fonction de l'effectif, elle tient son stock avec précision et limite au maximum le gaspillage. Même pour le pain qui est plus difficile à quantifier, elle trouve toujours des astuces pour éviter la

perte (croûtons pour la salade, tartines de fromage accompagnant la soupe...).

Le peu de déchets qu'il peut y avoir fini au composteur. Elle fait ses menus quasiment un mois à l'avance. Ceux-ci sont très bien détaillés : produits bio, locaux, cuisinés sur place, plats végétariens avec indications des allergènes. Elle s'appuie sur son expérience pour l'équilibre alimentaire et la diététique. Pour exemple, pendant la période hivernale, elle fait de la soupe une fois par semaine et les enfants profitent des compotes maison. Maintenant qu'elle a pris ses marques, elle désire confectionner des repas à thème.

Elle a mis en place avec les enfants un règlement des « interdits » et du « savoir être ». De plus, un feu tricolore a été instauré pour limiter le brouhaha au sein de la cantine.

Elle se sent très épanouie dans son nouveau poste et ajoute même que les enfants lui ont fait un très bel accueil.

Surprise des enfants

Le 1^{er} juillet 2022, la fête de l'école s'est déroulée avec succès et avec de nombreuses surprises. Les familles ont pu assister au spectacle de chants et danses des élèves de l'école.

Le Maire et le Sou des écoles ont distribué chacun aux CM2, un cadeau pour les préparer à leur arrivée au collège. Les 2 dernières années, la municipalité a offert un stylo à chaque futurs 6^{ème}.

Yvette, cuisinière en retraite, a reçu de la part des enfants (Sou des Ecoles) un bel olivier, signe de paix et de force.



3 / L'école & l'extra-scolaire

Projets de classe / d'école

→ Dans le cadre du *Projet éducatif de santé du projet d'école* sont mis en place :

LA NATATION SCOLAIRE AU BASSIN DE TARARE


- 10 séances de 40 minutes, du 9 janvier au 31 mars 2023, pour les élèves de GS-CP.
- 7 séances de 40 minutes, du 24 avril au 30 juin 2023, pour les élèves de la classe de CE1-CE2.

Au cours des séances, l'élève est amené à la construction d'un parcours comprenant plusieurs actions motrices enchaînées : une entrée, un déplacement, une immersion, une flottaison, une sortie. Pour cela, il doit mettre en relation ses ressources et les contraintes du milieu pour faire des choix d'itinéraires adaptés afin d'agir en autonomie et en toute sécurité.

DES RENCONTRES USEP (UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ)

pour les élèves de la GS au CM2.

PLANNING DES RENCONTRES

Classes	Rencontres	Lieux	Classe	Rencontres	Lieux
GS – CP (M. DROIN)	Cross	Lac des Sapins	CM (M. GIBAUD)	Cross	Lac des Sapins
	Lutte	COURS		Multisports collectifs	Stade de THIZY
	Danse	St JEAN (gymnase)		Athlétisme	BOURG-de-THIZY
	Jeux collectifs	CUBLIZE		Chemins de la mémoire	RANCHAL-THIEL
CE (N. DARGAUD)	Cross	Lac des Sapins		Badminton	COURS
	Boules	BOURG-de-THIZY			
	Balle ovale	St JEAN (stade)			



➤ **Le cross départemental**, pour lequel se sont qualifiés 7 enfants de la GS au CM2, a eu lieu le 7 décembre 2022 au stade du Rhône, à Vénissieux.

➤ **Une séquence de tir à l'arc** sur 3 jours aura lieu en mai, pour les CM, avec la BNPA.



→ Dans le cadre du *Parcours d'éducation artistique et culturelle du projet d'école*,

sont mis en place :

LE PROJET ECOLE ET CINÉMA pour la classe maternelle qui permet aux élèves de voir, au cinéma, 3 fois dans l'année, des courts métrages adaptés à leur âge. Un travail sur les films, avant et après chaque séance, est fait en classe. Toutes les classes ont assisté au spectacle « *Mots pour mômes* » de la Fée Mandoline, le 13 décembre 2022. Les classes de CE et CM ont vu, en février 2023, la pièce de théâtre « *J'ai trop d'amis* », de David LESCOT, jouée à la salle MICHOUX, à Cours.

UN PROJET EN ÉDUCATION ARTISTIQUE pour toutes les classes : les murs de la cantine seront illustrés par les enfants, avec un artiste, en partenariat avec la municipalité.

3 / L'école & l'extra-scolaire

→ Dans le cadre du *parcours citoyen et éco-citoyen du projet d'école*.

Notre école a accueilli l'**Assemblée Générale USEP des enfants** du secteur du Lac des Sapins, en mars 2023.

La Prévention routière interviendra, en 2 temps, auprès des élèves de CM pour leur faire passer une épreuve théorique, puis pratique, afin de valider leur attestation de première éducation à la route (APER).

Les classes de la GS au CM2 ont demandé à bénéficier d'**animations scolaires de la COR** sur la thématique des déchets : **prévention et réduction des déchets** pour les classes de CE et CM, **compostage** pour celle de GS-CP.

Une visite et des ateliers à la caserne des pompiers d'Amplepuis sont prévus pour la classe maternelle, en fin d'année scolaire.

La classe de CE continue son projet de **potager en permaculture**.

Cette année, elle mènera une réflexion sur l'arrosage dans le cadre d'**un projet en Education au Développement Durable, autour de l'eau**, pour toutes les classes.

Les enfants s'interrogeront, en groupes hétérogènes des différentes classes, sur « **comment économiser l'eau** ». Une mise en commun et présentation des idées suivra et la réalisation d'affiches en arts visuels conclura cette réflexion. Parallèlement, un travail sur les différents états, le cycle, la distribution... de l'eau sera fait dans les différents niveaux.



→ Dans le cadre du *parcours de réussite scolaire*

Des **sorties à la bibliothèque** du village sont organisées, un jeudi après-midi par période, pour les classes de la GS au CM2. Pour les maternelles, la bibliothécaire vient un mardi par mois dans la classe.

Des activités pédagogiques complémentaires (APC) sont mises en place les lundis et jeudis, en groupes restreints, pour apporter des aides aux apprentissages, travailler la méthodologie ou proposer une activité en lien avec le projet d'école.

Les centres de Loisirs

La commune participe à l'accueil des enfants dans les centres de loisirs à raison de 6€/jour/enfant sans distinction des revenus des parents.

**CENTRE SOCIAL
DE THIZY LES BOURGS**

04 74 64 03 51

centresocialthizy@gmail.com



**CENTRE DE LOISIRS
« LES P'TITES CANAILLES »
À SAINT VICTOR SUR RHINS**

06 07 63 15 14

canailles42630@laposte.net

**CENTRE SOCIAL
DU PARC
D'AMPLEPUIS**

04 74 89 34 55

contact@centresocialduparc.fr



**Centre de loisirs
Inter gônes**

**CENTRE DE LOISIRS
« INTERGÔNES »
À CUBLIZE**

06 52 57 28 90

direction@inter-gones-aeres.fr

Espace réservé à la liste non majoritaire

« L'expression des conseillers élus n'appartenant pas à la liste majoritaire élue lors des dernières élections, n'est pas parvenue à la rédaction. Cet espace leur est néanmoins réservé. »

4 / Les commissions permanentes

Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux.
Les commissions sont des espaces de travail où chacun peut s'exprimer et proposer ses idées.
Elles se réunissent au minimum une fois par an.

Chaque commission est en charge de travailler sur des projets concernant son champ d'intervention. Ces projets sont ensuite présentés au maire puis au conseil municipal qui donne ou non leur autorisation à leur lancement, en fonction des priorités et des moyens financiers.
Dans notre village, elles sont au nombre de huit.

La commission "Communication et Numérique"

→ Référente : Cécile PIERRAT.

→ Membres : Sébastien CHAPPUY, Christophe DEPORTE, Jean-Baptiste MOOS.

La commission favorise le lien avec les correspondants de presse : le Progrès et le Pays Roannais.

Attention, les articles publiés dans la presse sont directement liés à la vie communale. Les associations et professionnels qui désirent voir paraître une publication sont tenus d'en faire la démarche auprès des organes de presse.

INFORMATION CONSEIL MUNICIPAL

L'ordonnance 2121-25 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal soit consultable sur le site de la commune et affichée en mairie. C'est lors de la séance suivante que le compte rendu détaillé est mis en ligne lorsqu'il a été validé par l'ensemble du Conseil Municipal.

PANNEAU POCKET

Outil GRATUIT (sans ouverture de compte, ni récupération de données personnelles) : accès aux informations locales des communes adhérentes en quelques clics !

A titre indicatif, 251 smartphones (ou tablettes) ont choisi comme favori notre village. Cela représente l'équivalent de 46 % des foyers de la commune (soit 26 084 lectures).



4 / Les commissions permanentes

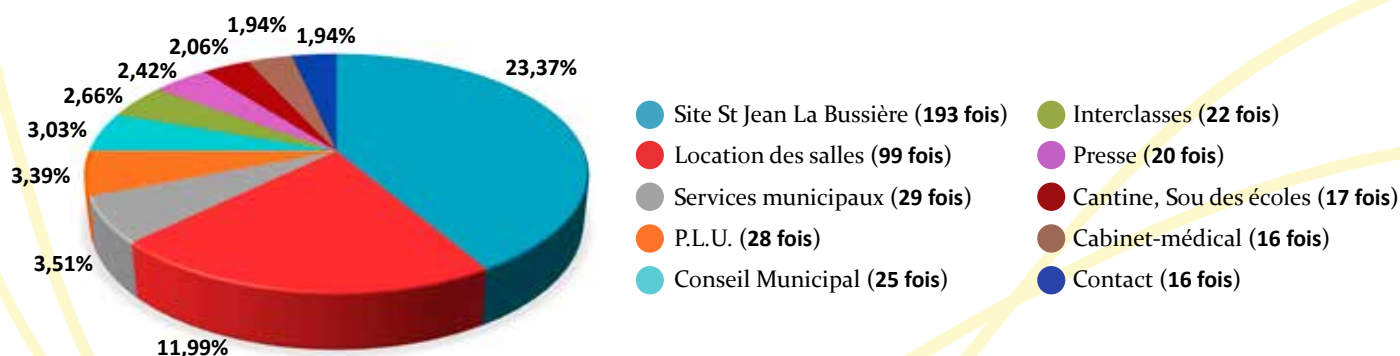
La COR vous forme
Ateliers informatiques



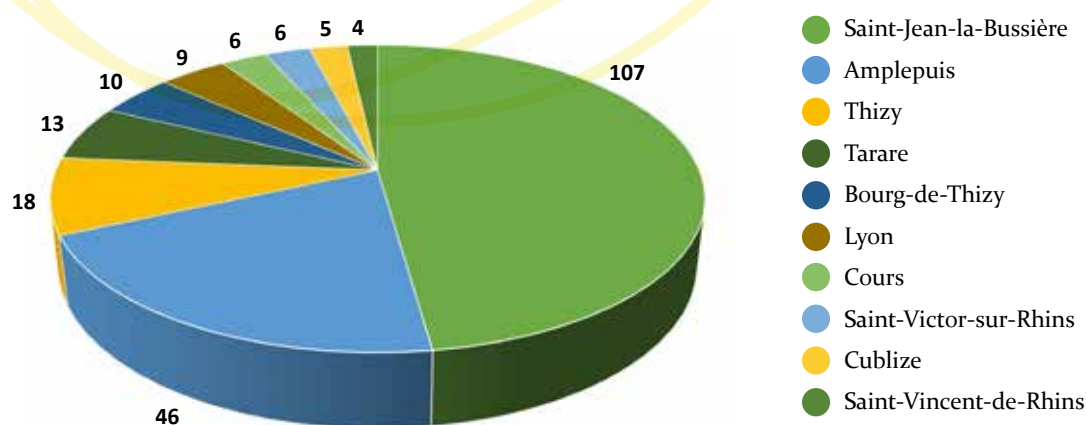
De 9h30 à 11h30
à la salle communale en face de la mairie de St Jean la Bussière

- **Mardi 25 avril 2023**
Windows 11 et ses fonctions
- **Mardi 02 mai 2023**
Le rangement dans l'ordinateur
- **Mardi 09 mai 2023**
Vie pratique : rédiger un courrier avec traitement de texte
- **Mardi 30 mai 2023**
Bien utiliser mon téléphone portable (paramètres...)
- **Mardi 06 juin 2023**
Sensibilisation aux dangers sur Internet (fake new, etc...)
- **Mardi 20 juin 2023**
Les démarches sur internet (France Connect...)
- **Mardi 27 juin 2023**
Sécurité : comment protéger nos données personnelles ?
- **Mardi 04 juillet 2023**
Les outils de visioconférence
- **Mardi 11 juillet 2023**
Atelier Photo numérique (1ère partie)
- **Mardi 18 juillet 2023**
Atelier Photo numérique (2ème partie)

► Site internet de la commune, PAGES LES PLUS CONSULTÉES, NOMBRE DE FOIS EN 1 MOIS



► Facebook, DEPUIS SEPTEMBRE 2020 NOMBRES DE CONSULTATIONS PAR LOCALITÉS



VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT EN BEAUJOLAIS VERT et désirez l'annoncer ?
Il suffit de remplir, sur le site du Beaujolais Vert, le formulaire en ligne :
www.beaujolaisvert.com/espace-pro/annoncez-evenement/

Attention ! Éléments à fournir au minimum **15 jours avant votre événement.**

La programmation culturelle est consultable grâce au QR Code suivant :



4 / Les commissions permanentes

La commission "Tourisme"

→ Référente : Cécile PIERRAT.

→ Membres : Marcelle COMBE, Gilles GOY, Catherine PLASSE, Florence VERNE.



Borne géodésique

PROJET CIRCUITS PERMANENTS

En septembre 2022, la commission a convié les représentants du Comité des fêtes et « Le lien » pour constituer un groupe de travail autour du projet « randonnées permanentes ».

Elle envisage de mettre en place **3 circuits typiquement locaux** pour randonneurs et vététistes. Le but est de faire découvrir les chemins de la commune en lisière des communes limitrophes.

En avant-première, le 1^{er} circuit permettra d'accéder au point culminant du village.

Là où se trouve la borne géodésique : repère permanent marquant précisément la longitude, la latitude et l'altitude. C'est à partir de cette borne que sont calculées les distances avec les autres communes.

Pour l'instant, le groupe de travail procède à un repérage et réfléchit au choix du bornage. En parallèle, la commission va prospecter auprès de concepteurs de plans.

Consultez l'agenda du Beaujolais Vert ...

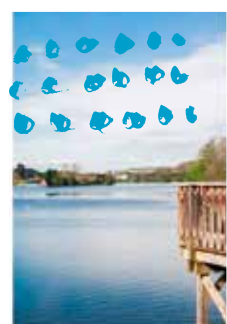
➤ QUELLE ACTIVITÉ AUJOURD'HUI ?



La  à votre service

UN ABONNEMENT POUR PROFITER DU LAC DES SAPINS EN ILLIMITÉ !

Une nouvelle grille tarifaire a été adoptée pour le parking du Lac des Sapins. Principale modification, l'abonnement annuel avec entrées illimitées a été abaissé à **20 €** seulement, contre 30 € auparavant. De quoi permettre aux habitants du territoire de profiter dans les meilleures conditions de ce site incontournable, qui propose de nombreuses activités nautiques ou terrestres ! www.beaujolaisvert.com



La commission "Bâtiments communaux"

→ Référent : Pascal BRUN.

→ Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Gilles GOY, Jean-Baptiste MOOS.



L'AMÉNAGEMENT DE LA CHAPELLE

Afin de faciliter l'accès à la chapelle « Sacré Cœur » aux personnes à mobilité réduite, des travaux d'aménagement ont été réalisés.

Des rondins de bois scellés ont permis de délimiter le chemin permettant d'accéder à la porte d'entrée.

Quelques offices religieux sont célébrés dans cette chapelle qui sert aussi de lieu d'accueil pour les différentes expositions annuelles réalisées par les Amis de la Chapelle.

4 / Les commissions permanentes

La commission "École"

→ Référente : Sylvie GARDETTE.

→ Membres : Franck BOUDOT, Camille CHERBLANC, Monique DARMEZIN, Florence VERNE.

Le 31 mai 2022, autour d'un pot de l'amitié, la commission a accueilli, maitresses, parents et une délégation d'élèves. Les élèves, choisis par tirage au sort, ont livré les 4 tableaux, représentant la cour de l'école. Ils ont expliqué leurs réalisations finies. Le projet s'est appuyé sur les saisons. Ceux-ci ont été dévoilés au Conseil Municipal lors de sa séance en juin. Ils embellissent désormais la salle du Conseil Municipal.

Les agents techniques, en collaboration avec la directrice de l'école, ont réorganisé le jardin potager de la cour d'école.

Pendant l'été 2022 et lors des vacances de la Toussaint, des travaux de réfection ont été réalisés dans la classe des CM2 et aussi dans la cour de l'école (marquages au sol de la marelle et du terrain de basket).

La commission embellissement a proposé aux enfants et

leur famille de participer au troc de plants du 1^{er} octobre 2022 qui sera reconduit le 1^{er} mai 2023.



PROJETS 2023

► C'est avec l'aide d'un intervenant qu'au printemps prochain, **une fresque** sera réalisée avec la participation des élèves de chaque classe afin d'embellir les murs de la cantine.

► Le service déchets de la COR a proposé à l'école leur **intervention pour sensibiliser les enfants au tri.**

La commission "Embellissement de la Commune"

→ Référente : Sylvie GARDETTE.

→ Membres : Camille CHERBLANC, Marcelle COMBE, Monique DARMEZIN, Catherine PLASSE, Florence VERNE.

CANICULE

L'été de cette année 2022 n'a pas été épargné par les fortes chaleurs. Les plantations de fleurs décidées par la commission Embellissement ont été fortement touchées par cette sécheresse. En effet, l'arrosage a été stoppé à la mi-août compte tenu du faible niveau d'eau des nappes phréatiques de la région mais c'est aussi un geste citoyen !

PLANTATIONS

Suite à la vieillesse et à la sécheresse des plants, des arbres et arbustes n'ont pas résisté. En novembre, d'autres ont été plantés devant la mairie, au square... Des futurs plants seront installés dans les différentes jardinières en tenant compte des contraintes dues au réchauffement climatique courant mai 2023.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022

Cette année, le concours s'est clôturé le 9 juin 2022. Les visites chez les participants à ce concours ont été réalisées le 7 juillet 2022. La remise des récompenses a eu lieu le 18 mars 2023 à Saint-Victor-sur-Rhins.



Voici les gagnants des deux catégories présentées pour l'année 2022 :

► « **Maison de village ou maison secondaire** » (7 participants)

M. Daniel JUNET

(bon d'achat d'une valeur de 40 €).

► « **Jardins potagers** » (5 participants)

M. et M^{me} Claude DUPERAY

(bon d'achat d'une valeur de 40 €).

4 / Les commissions permanentes

La commission remercie tous les participants pour l'accueil et l'investissement. Chacun a su s'adapter, malgré les aléas du temps, et nous présenter leur travail avec passion.

Le concours pour 2023 est bien évidemment reconduit. Les inscriptions sont prévues en mairie jusqu'au 23 juin 2023. (Passage du jury le 2 juillet)

MARCHÉ DE NOËL 2022

Un agent du service technique, ayant une spécialité en menuiserie, a fabriqué de nouveaux sujets et structures de Noël pour orner les sapins et alentours du village (boules, sucres d'orge, Père-Noël, bonhomme de pain d'épices...).

Le second marché de Noël du 3 décembre 2022 a été un réel succès. Le comité des fêtes a reconduit cette opération en vendant des sapins dont 100 % des bénéfices ont été reversés à l'association choisie par la commission.

Le plus de cette année, les pompiers d'Amplepuis se sont joints au marché. Ils ont aidé aux dons libres en participant à cet événement. Ils ont permis aux visiteurs de monter dans la nacelle de la grande échelle jusqu'à 24 m. Petits et grands ont pu à loisir, profiter de la présence du Père-Noël qui est monté sur l'échelle et a distribué des papillotes du haut de la nacelle. Des attractions, telles que la pêche aux canards et les balades en poney ont pu réjouir les plus jeunes.



1^{er} prix - Jardin potager



1^{er} prix - Maison de village

La somme de 1000 € a été récoltée pour l'association "A Bras Cadabra". Cette association a reçu le chèque lors des vœux du maire le 15 janvier 2023.

Cette association a pour but d'adoucir la vie de bébés prématurés, hospitalisés, en réanimation...

Sylvie GARDETTE et son équipe de la commission "embellissement du village" remercient le soutien et l'implication de chacun à la collecte.

PROJETS 2023

➤ Le troc de plants sera reconduit le 1^{er} mai sur la place du village : inscriptions en mairie jusqu'au 27 avril 2023.

➤ Le Marché de Noël est également fixé le 2 décembre 2023 à la salle communale : inscriptions en mairie jusqu'au 30 octobre 2023.

La commission "Voirie"

➔ Référent : Pascal TRAMBOUZE.

➔ Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Florence VERNE.

LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2022



La réfection de la voirie « chemin du Marnanton »

Comme chaque année, l'adjoint en charge de la Voirie, ainsi qu'un agent du service technique, font

le point sur les chemins endommagés. Des travaux ont été réalisés sur certains chemins communaux et intercommunaux dont le chemin du Marnanton. C'est la société EIFFAGE qui les a réalisés.

La réfection des chemins du « Vouldy et des Ecureuils »

Le chemin menant à la station d'épuration a été refait à neuf par les services de voirie de la COR. L'accès était particulièrement dégradé surtout sur la portion proche de la station couverte de caillasse.



La réfection du pont Déchelette, situé chemin « Labbé », sur notre village et rue « Eugène Déchelette » sur la commune d'AMPLEPUS

Le pont a été renforcé et repris car il risquait de s'effondrer. En raison de sa fragilité, la voie sur le pont a été volontairement rétrécie pour le passage d'un seul véhicule à la fois. Les travaux ont été réalisés par le service voirie de la COR.



PROJETS EN 2023

La réfection du chemin du « Roty »

Les eaux pluviales stagnent sur ce chemin et provoquent une dégradation du revêtement et peut s'avérer dangereux pour les automobilistes. Elles seront donc évacuées sur une parcelle privée (en accord avec le propriétaire). La route, quant à elle, sera aménagée de façon à la rendre plus praticable.

4 / Les commissions permanentes

La commission "Finances"

→ Référent : Sébastien CHAPPUY.

→ Membres : Camille CHERBLANC, Monique DARMEZIN, Christophe DEPORTE, Catherine PLASSE.

FINANCES DE LA COMMUNE

L'année 2022 a été marquée par une forte inflation que nous n'avons pas connue depuis de nombreuses années dans la zone EURO. Cependant, au niveau communal nous avons pu réaliser certains projets notamment le drainage du cimetière, des travaux au groupe scolaire, des changements de radiateurs et la barrière du Pont Mondet (avec la commune d'Amplepuis).

Le bilan financier 2022 de la commune présente le résultat suivant :

➤ **Pour la section fonctionnement**, un excédent de 338 463,27 €, ce qui est un signe d'une bonne gestion budgétaire et d'une trésorerie saine et équilibrée.

➤ **Pour la section d'investissement**, un excédent de 542 409,84 € qui permettra de financer en grande partie le réaménagement de l'entrée nord du village.

Concernant le budget 2023, face à la situation inflationniste que connaît notre pays, nous avons prévu un budget de prudence.

Nous avons donc priorisé le budget de fonctionnement de la commune au détriment de certains investissements.

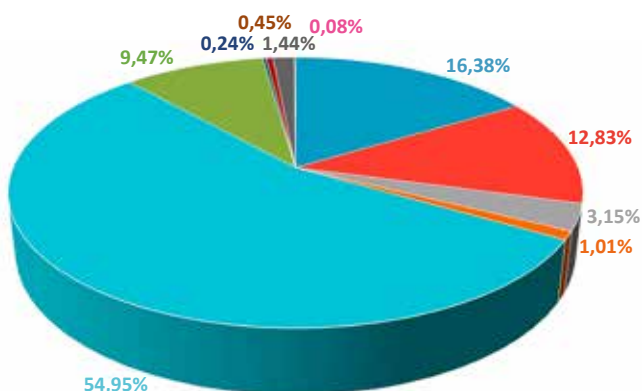
Ainsi, cette année, le budget de la section « fonctionnement » est augmenté globalement d'environ 12% (contre 1,7% en 2022) afin d'être prêts à faire face à une hausse radicale des coûts. Par exemple, pour ce qui est du poste « Energies » (chauffage, électricité), nous avons prévu cette année une augmentation d'environ 53%. Ceci est un exemple parmi tant d'autres, tel que le budget de la cantine scolaire augmenté de 25%.

Enfin, dans ce contexte financier difficile pour tous, soyez assurés que les services municipaux ainsi que l'ensemble des élus restent vigilants sur chaque Euro dépensé pour maîtriser au mieux le budget de la commune.



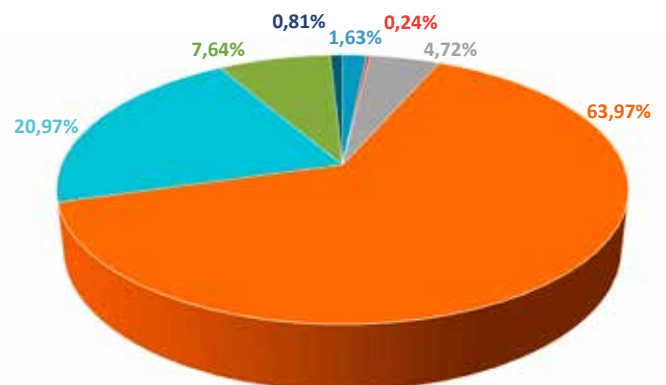
Fonctionnement - Dépenses

● Achats (électricité, eau, chauffage...)	109 116,53 €
● Services extérieurs (entretien et maintenance)	85 455,46 €
● Autres services extérieurs (affranchissement, téléphonie, réception...)	20 979,29 €
● Impôts et taxes	6 727,00 €
● Charges de personnel	365 991,16 €
● Autres charges gestion courante (subventions versées, CCAS, indemnités élus...)	63 055,86 €
● Charges financières (intérêts d'emprunt)	1 586,72 €
● Charges exceptionnelles (bons de Noël)	3 015,00 €
● Dotation aux amortissements	9 557,34 €
● Reversement et restitution sur impôts et taxes	509,00 €
TOTAL DÉPENSES	665 993,36 €



Fonctionnement - Recettes

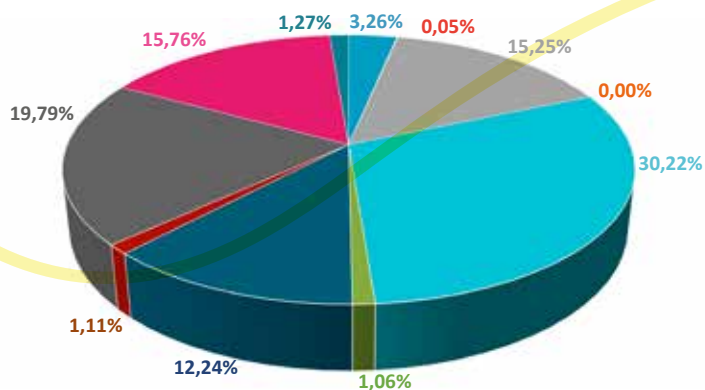
● Atténuation de charges	13 735,32 €
● Opérations d'ordre en section (amortissement subvention PLU)	2 038,30 €
● Produits des services (concessions cimetières, cantine, redevance occupation domaine public...)	39 885,85 €
● Impôts et taxes	540 037,17 €
● Dotations et participations (dotations Etat, Région, Département, COR)	177 058,89 €
● Produits divers gestion courante (locations des logements et des salles)	64 534,93 €
● Produits exceptionnels	6 856,17 €
TOTAL RECETTES	844 146,63 €



4 / Les commissions permanentes

Investissement - Dépenses

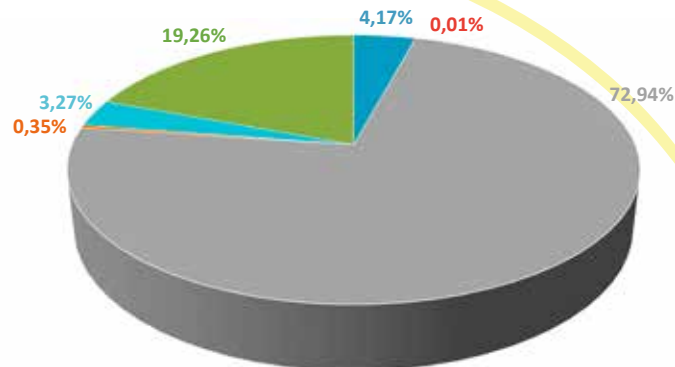
● Opérations d'ordre entre section (Amortissement Subvention PLU)	2 038,30 €
● Opérations patrimoniales	28,97 €
● Emprunt et dettes assimilés	9 532,28 €
● Immobilisations corporelles	0,00 €
● Terrains de voiries (Cimetières)	18 906,00 €
● PLU	663,00 €
● Travaux groupe scolaire	7 656,93 €
● Extincteurs	691,84 €
● Voirie	12 381,90 €
● Réfection bâtiments communaux	9 860,42 €
● Équipements salles communales et divers	794,98 €
TOTAL DÉPENSES	62 554,62 €



- ➔ Résultat de fonctionnement 2022 178 153,27 €
- ➔ Report à nouveau 2021 160 310,00 €
- ➔ Résultat de fonctionnement 2022 définitif 338 463,27 €
reporté sur le budget prévisionnel 2023

Investissement - Recettes

● Opérations d'ordre entre sections (urbanisme)	9 557,34 €
● Opérations patrimoniales	28,97 €
● Dotations fonds divers réserves (F.C.T.V.A., taxe aménagement, excédent...)	167 073,44 €
● Emprunts et dettes assimilées (caution)	793,00 €
● Réfection bâtiment communaux (État)	7 480,00 €
● Voirie (Département du Rhône)	44 122,00 €
TOTAL RECETTES	229 054,75 €



- ➔ Résultat d'investissement 2022 166 500,13 €
- ➔ Solde d'investissement au 31/12/2021 375 909,71 €
- ➔ Résultat d'investissement 2022 définitif 542 409,84 €
reporté sur le budget prévisionnel 2023

La commission "Sports & Associations"

➔ Référent : Sébastien CHAPPUY.

➔ Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Sylvie GARDETTE, Cécile PIERRAT.

Actuellement, afin de permettre aux associations de pouvoir exercer leur activité, la commune met à leur disposition les équipements sportifs et salles communales. De plus, le conseil municipal continue à leur apporter son soutien financier par le biais de subventions.

Par ailleurs, cette année la commune a décidé d'aider les associations dans leurs démarches administratives en organisant une réunion d'informations qui s'est déroulée le vendredi 9 septembre 2022. Cette dernière a réuni une trentaine de responsables d'associations et a été animée par Sébastien CHAPPUY.

Elle avait pour but de les aider dans leurs démarches auprès de la commune, auprès de la Préfecture ou toutes autres administrations.

De plus, M^{me} Nadine PONTET (assureur de la commune) est intervenue afin d'expliquer les obligations des bénévoles au sein de leur association. Elle a rappelé que chaque association devait avoir un contrat d'assurance afin de couvrir les bénévoles mais aussi les risques encourus en cas d'incident.

Cela a entraîné de nombreux échanges entre les participants et permis d'éclairer par le biais d'exemples concrets les bénévoles des associations.

Enfin, par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, nous donnons à nouveau la parole aux différentes associations du village qui l'ont souhaitée afin qu'elles présentent leurs activités et actions.



Le Sou des écoles

" Le Sou des écoles est une association qui compte une quarantaine d'adhérents. Une équipe de parents qui donne de son temps pour organiser des manifestations. Le but est de permettre aux enfants de bénéficier de sorties scolaires et d'activités au sein de l'école.

Nous finançons aussi diverses choses tout au long de l'année : spectacle 2022 (photo ci-contre : groupe « *La fée Mandoline* »), jeux pour les classes, cadeaux de départ pour les CM2, jeux de cour...

L'équipe se compose comme suit :

M^{mes} Maïté MERCIER, Anne-Laure MOLINES, *Présidente et Vice-présidente* ;

M^{mes} Emmanuelle CHAVAND, Sophie DEBIESSE, *Trésorière et Vice trésorière* ;

M^{mes} Lydie CHALUMET, Amélie ROCHE, *Secrétaire et Vice-secrétaire*.

Le bureau est également renforcé par tous ses membres actifs : M^{mes} Emilie FERRIERE, Florence VERNE, Emeline DESFONDS, Laetitia MAGAT, Rossana BESANCON, Marie-Annick GUYONNET, Vanessa CHARVET, Elodie DESCOURS, Laure PINAULT, Gwenaëlle MERMET et M^{rs} Clément GUYONNET, Hervé PETRAS...

Le Loto a eu lieu, au printemps : le 19 mars 2023.

NOS MANIFESTATIONS À VENIR :

➤ **Vente de fleurs et de plants** (uniquement sur précommande) : samedi 13 mai 2023,

➤ **Kermesse** : vendredi 30 juin 2023.

POUR NOUS JOINDRE : soudesecolesstjean@laposte.net "



Les anciens combattants

ADR – Combattants Algérie Tunisie Maroc

" Les membres de l'association des anciens combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc se réunissent au monument aux morts (ancien cimetière) lors des commémorations.

Cette année, le 8 mai, commémoration de la seconde guerre mondiale, nous étions très peu nombreux. Une lecture a été faite par le secrétaire suivie d'une allocution du Maire, avant celle du Président de l'association. Il faut retenir que la COVID-19 a perturbé toutes les manifestations du 1^{er} semestre.

Le 11 novembre, nous étions très nombreux en présence des amis musiciens. Il y avait également une importante délégation de pompiers et la présence de la gendarmerie. Une partie du Conseil municipal et une forte participation des habitants du village étaient présentes à cette commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Le mot d'accueil a été lu par le Président qui a remercié les participants d'être venus. Le message de l'U.F.A.C a été lu par une jeune fille suivi de l'allocution de M. le Maire. La municipalité a offert le verre de l'amitié à l'issue de cette cérémonie.

Le 3 décembre 2022, comme chaque année, notre section a fait célébrer une messe pour toutes les victimes de cette guerre en Afrique du Nord et aussi à tous les camarades qui nous ont quittés depuis. "



5 / Les associations

Le patrimoine culturel

Les Amis de la Chapelle « Sacré Cœur »

" Les expositions « estivales » à l'intérieur de la Chapelle du « Sacré Cœur », en 2022, auront proposé, aux nombreux visiteurs, plusieurs thèmes différents : peintures, créations, artisanat, art du verre...

L'assemblée générale (ouverte à tous) s'est déroulée : le samedi 25 mars.

Les adhésions à l'Association sont toujours possibles.
Se référer au tableau récapitulatif des contacts. "



L'association « les Amis de la Chapelle » vous annonce **LA REPRISE DE L'EXPOSITION DE PEINTURE**, après 3 années d'annulation, en raison de la pandémie du Covid, dans la salle communale,

➤ **DU 23 SEPTEMBRE
AU 1^{ER} OCTOBRE 2023.**

Les animations du village

Le Comité des Fêtes

" Le comité des fêtes est une association dont le but est de proposer des animations et des moments festifs au village.

La plus grosse manifestation organisée par le comité est la randonnée pédestre en janvier. Annulée durant les 2 dernières années, nous avons été heureux de pouvoir nous retrouver pour une nouvelle édition de la randonnée des mouchérons le 8 janvier dernier. Nous avons accueilli 694 marcheurs qui ont parcouru les 6 circuits possibles en passant par les relais où œuvrent de nombreux bénévoles.

En juin, la fête du village a généralement lieu le 3^{ème} week-end avec diverses animations : vide grenier, concert, repas festifs, jeux pour petits et grands, fête foraine etc...

En 2022, la retraite aux flambeaux et la randonnée des vieux tracteurs ont été un grand succès.

➔ **CONTACT : comitedesfetes.stjeanlabussiere@gmail.com**

MANIFESTATION À VENIR :

➔ **Fête Patronale** au Groupe scolaire les 17 et 18 juin 2023.

Le comité des fêtes, c'est aussi des animations d'un autre genre depuis plus de 2 ans avec « le Lien »."



Le Lien

" **Le jardin partagé**, géré par le groupe « **le Lien** » du Comité des Fêtes, a été mis en chantier il y a 2 ans. Aujourd'hui, 9 adultes et un enfant jardinent en toute convivialité sur ce lieu de rencontre, d'échanges, de solidarité et où le quotidien est mis entre parenthèses.

Ils se retrouvent le samedi après-midi et durant l'été, le lundi soir... Ils partagent leurs expériences...

Cette année, ils ont mis en place deux buttes forestières : une des nombreuses techniques en permaculture. Un coin avec plantes médicinales a même été prévu.

Leur pratique : **cultiver en respectant l'écosystème**.

L'été dernier fut très chaud et malgré cela, ils ont tout de même pu savourer de bons légumes ! Si l'envie vous traverse de venir les rejoindre, ils sont prêts à vous accueillir dans ce jardin, au cœur du village, près de la cure.

Ils participent aussi au marché de Noël avec, entre autres, la fabrication de décorations pour le village (sapins en bois etc...).

Ce groupe propose aussi des ateliers jeux de société, couture ou encore tricot, et plus récemment l'ouverture de « **la boîte à partage** » sur la place de l'église où chacun peut déposer ou prendre des objets.

Si vous souhaitez rejoindre le Comité des Fêtes ou Le Lien, pour apporter vos idées et votre motivation pour l'animation du village : contactez-nous ou venez à notre rencontre lors des permanences de « la boîte à partage » !

→ **CONTACT** : Catherine au 06 48 30 83 35. "



Les sports

Tennis Club

" Notre club de tennis compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents. Nous pratiquons le tennis de manière conviviale.

Nous proposons cette année des cours adultes et enfants.

Nous sommes également tournés vers la compétition car nous inscrivons tous les ans des équipes séniors dans les championnats du Rhône.

Cette année, après quelques années d'interruption, nous relançons notre tournoi open. Il s'est déroulé du 4 mars au 1^{er} avril 2023.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer près des courts. "



5 / Les associations

Les sports

SJLB Basket

" Le club fait partie de la Coopération Territoriale de Clubs « Basket Val de Reins BVR » depuis maintenant 3 ans avec les clubs d'Amplepuis et de Cublize. Cette saison a vu le club de Saint-Victor-sur-Rhins nous rejoindre.

L'intérêt de cette coopération est la mutualisation des moyens, humains et matériels notamment, mais surtout, elle permet de répondre à la demande de tous les joueurs du territoire en proposant une équipe à chacun. Toutes les équipes participent aux championnats départementaux qui se divisent en 3 phases. La 2^{ème} vient de s'achever. À Saint Jean, s'entraînent et jouent les U13, les U15 et les U17 garçons de l'ensemble des 4 clubs.

U13 M : UN BEL EFFECTIF DE 12 JOUEURS !

Le début de saison a été marqué par une belle expérience pour les U13 qui évoluaient en Division 2. Il s'en est fallu de peu pour qu'ils s'y maintiennent... La 3^{ème} phase se joue finalement en D3, toujours avec autant de plaisir, et un objectif : terminer 1^{ers} de leur poule ! À suivre...

U15 M : UN VRAI SUCCÈS, 15 JOUEURS CETTE SAISON !

Nous avons privilégié le choix du temps de jeu en match afin de permettre un meilleur apprentissage. Ainsi, deux équipes de niveau équilibré ont été créées. L'équipe 1, qui a fini en tête de classement de sa poule, évolue au niveau supérieur, en D2, pour la fin d'année. Félicitations aux joueurs ! On leur souhaite une belle et riche expérience. L'équipe 2, quant à elle, s'est maintenue en D3. On leur souhaite une belle 3^{ème} phase, avec pourquoi pas, la 1^{ère} place de la poule ?

U17 M : LA STABILITÉ. L'ÉQUIPE U17 EST COMPOSÉE DES 9 MÊMES JOUEURS QUE L'AN PASSÉ. Ils sont montés en D1, en pré-région, avec pour objectif de se surpasser et de gagner des matchs plus difficiles. Ils sont motivés et ont envie d'apprendre. Leur assiduité et leur persévérance permettront certainement des matchs de fin de saison riches en émotion.

LES AUTRES LICENCIÉS BUSSIÉROIS, EN U9, U11, U13 F, U15 F ET U18 F, sont dispatchés dans les équipes gérées à Amplepuis, à Cublize ou à Saint Victor. Les différents groupes ont de bons effectifs.

La 3^{ème} phase a déjà débuté, mais elle se poursuit jusqu'à début juin : venez nombreux encourager les joueurs !

► Vous trouverez sur la page facebook du club <https://www.facebook.com/sjbb69550> ou encore sur son site internet <https://sjbb.clubeo.com/>, les matchs programmés à domicile, ainsi que de nombreuses autres informations et photos.

Le club remercie la mairie, les parents, les sponsors, les bénévoles, notamment les coaches, de faire en sorte que les joueurs vivent tous ces beaux moments sportifs !

MANIFESTATIONS À VENIR :

► Soirée « Barjots Dunkers » le samedi 22 avril à la Buissonnière : spectacle acrobatique et humoristique ouvert à tous : guettez les annonces publicitaires !

► Tournoi des Pouss'Verts les samedi 17 et dimanche 18 juin à La Buissonnière : les enfants auront besoin d'encouragements ! "



Saint Jean Sport Football

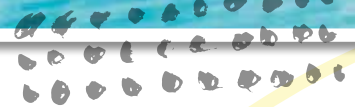
" Le foot de St Jean la Bussière est composé de deux équipes. Une équipe loisirs avec 21 licenciés qui s'entraîne le vendredi soir. Une équipe féminine avec 8 licenciées qui s'entraîne aussi le vendredi soir.

Le foot de St Jean la Bussière va connaître un changement en passant du Rhône à la Loire. En septembre, l'équipe loisirs jouera en championnat avec des matchs le vendredi soir.

Pour l'équipe féminine, un point sera fait au mois de juin pour savoir si elle s'engagera dans un championnat.

Le foot a organisé, comme l'an passé, une vente de choucroute le samedi 25 mars à la salle du groupe scolaire.

→ Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez à contacter le Président M. Matthias DESCOURS au 06 37 18 27 98. "



Amicale Boules

" L'amicale Boules réunit, tous les jeudis des mois de septembre à juin dès 14h00, les sociétaires et amis pour jouer à la Lyonnaise et aux cartes, en finissant l'après-midi par un casse-croûte pour ceux qui le désirent. Un bon nombre est déjà présent et nous sommes prêts à accueillir de nouvelles personnes pour passer un agréable après-midi en notre compagnie.

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue au mois de décembre, un nouveau bureau a été élu :

- M^{rs} Bruno LONGERE, Bernard FOUILLAT, président et président d'honneur ;
- M^{rs} Jean-Paul BOURBON, Jean Marc VIGNON, trésorier et trésorier adjoint ;
- M^{mes} Marie-Odile VULIN, Sylvie LONGERE, secrétaire et secrétaire adjointe.

A l'issue de cette assemblée, le verre de l'amitié et un repas ont été servis. "

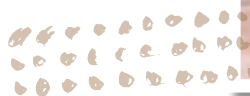


Les Amis de la Pétanque

" On se retrouve les vendredis à partir de 17h00 tous les 15 jours au boulodrome, salle de la Buissonnière. On organise deux concours dans l'année.

➤ Cette année, c'est le **samedi 8 juillet 2023** avec **32 doublettes par poules** et un en fin d'année pour les adhérents.

➤ Nous organisons également **une sortie à NOIRETABLE, les 15, 16 et 17 septembre 2023.** "



5 / Les associations

Les loisirs

L'association des Familles

" L'association des familles est un groupement laïc de bénévoles qui permet des rencontres entre les familles autour d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

À partir d'une adhésion annuelle de 35 € (déductibles d'impôts à 66 %), les familles ont accès à :

- **des activités sportives** (avec adhésion aux cours) : Yoga, Pilâtes, Step Freestyle, Country, renforcement musculaire, Zumba. Les séances sont menées par des coaches diplômées, dynamiques et à l'écoute de chacun ;
- **des activités culturelles et de loisirs** (avec participation financière) : soirée privée à la patinoire de Roanne, sorties en parc d'attractions, musées, zoos, cirque, Pâques à Poule, illuminations de Lyon... Et un week-end complet (à prix mini pour les familles) au Futuroscope tous les 2 ans environ ;
- **des activités familiales gratuites** : après-midi de Noël, soirées jeux de société, séances privées au cinéma de Thizy...
- **des aides financières participatives** (sur justificatifs) : voyages scolaires avec nuitées jusqu'au bac, abonnements au cinéma, à la piscine (Thizy, Tarare, Roanne) et au bowling de Roanne (1,50 € par partie). Nous acceptons les paiements en chèques vacances pour toutes les activités.

N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre : Le blog vous indiquera les activités en cours. Nous étudierons avec plaisir toutes vos propositions de sorties et d'activités !

- ➔ Blog: www.association-familles-saint-jean.fr
- ➔ Mail : association.familles.stjean@orange.fr
- ➔ Téléphone : 07 81 76 62 08



La Présidente, M^{me} Corinne ROUSSET "

Club de Chasse

" La société de chasse compte aujourd'hui 24 chasseurs dans une ambiance conviviale. Autrefois, pour chasser, il était facile d'entretenir de bonnes relations avec les citadins et les agriculteurs. Ces dernières années, c'est devenu plus compliqué. Chacun revendique sa place sur le territoire. Nous nous efforçons alors de prendre toutes les précautions pour qu'il n'y ait pas de heurts avec les autres usagers (vététistes, promeneurs, marcheurs...). Malgré cela, il y a toujours des détracteurs, des anti-chasses qui ne connaissent pas l'objectif de notre loisir.

Notre présence dans la nature a son importance comme tout autre sport !

La DDTT et la Fédération Départementale, sous l'autorité du Préfet nous attribuent 8 bracelets chevreuil. Aussi, sachant que le sanglier est absent ou presque, il nous reste le petit gibier (lapin, lièvre...) pour exercer notre loisir.

Sans nous, il n'y aurait pas de régulation de certaines espèces détruisant l'équilibre de la faune et des forêts. Nous respectons la réglementation par arrêtés préfectoraux affichés en mairie et notre arme est soumise à autorisation.

Ne discriminons pas les chasseurs !



Nous sommes très vigilants sur la sécurité pour la protection d'autrui et pour éviter le moindre accident. Lors de battues au grand gibier, des panneaux signalent qu'une chasse est en cours sur un territoire donné. Il est déplorable de constater aujourd'hui que nous subissons encore les conséquences du non-respect de certains citadins. On constate que d'autres utilisateurs de la nature ne se soucient pas toujours de savoir s'ils sont bien équipés pour se protéger (gilet...).

Il y a quelques années, le président de la chasse avait fait une demande d'intervention auprès de l'école pour expliquer aux enfants la faune et la flore avec la présence de Capucine GIRAUD, membre de la Fédération Départementale des chasseurs. Malheureusement, aucune suite n'a été donnée. "

ACTIVITÉS	Noms	Présidents (tes)	Contacts	
Ecole	Sou des écoles	M ^{me} Maïté MERCIER soudesecolesstjean@laposte.net	06 60 61 46 84	
Anciens combattants	ADR – Combattants Algérie Tunisie Maroc	M. Marcel PONTET marcel.pontet@hotmail.com	04 74 64 46 65 06 29 85 45 28	
Culte	L'association Paroissiale	M. André BRUN	04 74 64 23 92	
Patrimoine culturel	Le Moulin du Pont Mondet	M ^{me} Monique BERRY lemoulindupontmondet@gmail.com	06 20 27 27 97	
	Les amis de la chapelle « Sacré Cœur »	M. Gilles GOY gilles.goy@sfr.fr	06 15 82 52 94	
Club des séniors	« Sourire d'Automne »	M. André BRUN	04 74 64 23 92	
Animation du village	Comité des Fêtes	M ^{me} Marie-Claude GRAND, <i>vice-présidente</i> M ^{me} Anne-Fleur GRAND, <i>secrétaire</i> comitedesfetes.stjeanlabussiere@gmail.com	06 15 12 14 78 06 23 82 86 29	
		Le Lien - M ^{me} Catherine PLASSE	06 48 30 83 35	
SPORTS	Basket	Saint Jean La Bussière BASKET	M ^{mes} Linda GAGNOLET & Manon PHILIPPE sjbb69550@gmail.com	07 89 83 14 74
	Boules	Amicale Boule	M. Bruno LONGERE	06 10 43 50 41
	Equitation	Les écuries du Boisset	M. Pierre-Benoît VAGANAY	06 87 65 88 32
	Football	Saint Jean Sport Football	M. Matthias DESCOURS matthias42.descours@gmail.com	06 37 18 27 98
	Pétanque	Les Amis de la Pétanque	M. Bernard FOUILLAT fouillat.bernard@orange.fr	04 74 64 29 21
	Tennis	Tennis Club	M. Baptiste CHERBLANC baptiste.cherblanc@gmail.com	06 70 92 36 58
Sports & Loisirs	Association des Familles	M ^{me} Corinne ROUSSET association.familles.stjean@orange.fr	07 81 76 62 08	
	Club de Chasse	M. Jean-François PORTHIER	04 74 64 18 76	

La commune s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

5 / Les associations

Les Classes du village

DE QUELLE CLASSE ÊTES-VOUS ?

Lorsque cette phrase est prononcée dans notre village, il ne s'agit pas de la scolarité, mais d'une tradition bien beaujolaise : les conscrits.

Son origine vient de la conscription des jeunes gens qui à 20 ans étaient incorporés dans l'armée par tirage au sort. Ils faisaient partie de la classe portant l'année de leurs 20 ans (ex : né en 1981, classe 2001).

Cette tradition des conscrits est arrivée avec le service militaire créé à cause des conflits guerriers. Elle a perduré pour symboliser **Paix, Amitié et Fraternité**.

Les interclasses

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LES CONSCRITS DE VOTRE CLASSE

.....

Classes en 0	M. Philippe GARNIER	06 48 51 19 21
Classes en 1	M. Stéphane FOUILLAT	07 51 66 79 27
Classes en 2	M. Franck BOUDOT	06 77 02 89 48
Classes en 3	M. Julien CHAMBOST	06 66 35 69 92
Classes en 4	M ^{me} Brigitte BELUZE	06 72 22 76 02
Classes en 5	M. Francis VAILLANT	06 03 81 76 86
Classes en 6	M ^{me} Laëtitia MAGAT	06 07 97 75 77
Classes en 7	M. Cyril PERRIER	06 80 21 09 02
Classes en 8	M. Samuel BONHOMME	06 30 04 58 55
Classes en 9	M. Florent BOUDOT	06 42 40 15 02

.....

Classe en 0

" En mars 2020, les conscrits ont été interrompus dans leurs préparatifs festifs en raison du phénomène sanitaire du Covid. Toutefois, en octobre 2021, la fête des classes a pu se dérouler et a permis aux conscrits de la 0 de participer au défilé des classes en 1.

Ce retour a redonné place au repas convivial, aux chants, à la danse et surtout à l'ambiance !

En octobre 2022, le cabaret Éléance de RENAISON a eu le plaisir d'accueillir l'inter classe en 0 pour un nouveau grand Spectacle « **Le monde des rêves : O N I R I C** ».

Ayant opté pour un diner VIP, les conscrits et leurs accompagnants se sont laissés embarquer dans un monde féerique où décors, effets spéciaux, vidéos ont été les ingrédients de ce véritable show. Des costumes toujours plus beaux, de magnifiques danseuses, des tableaux modernes qui ont su préserver l'âme du Music-hall français.

En juin prochain, les **Z'HÉROS** ne sont pas en reste d'idées. Ils partiront pour un voyage de 2 jours dans le Vercors et découvriront, entre autres, les grottes de Choranche, le Village de Pont-en-Royans aux maisons suspendues, la cave de la Chartreuse... "



Classe en 2

" En 2022, le village a été animé par deux manifestations. La 1^{ère}, le samedi 2 avril pour notre traditionnelle « vente de saucisson vigneron » : journée marquante car il est tombé ce jour-là environ 15 cm de neige. Nous remercions nos 20 ans d'avoir roulé et marché dans la neige pour porter des plateaux repas aux personnes ne pouvant pas sortir de chez eux.

Manifestation réussie, plus de 200 cartes vendues.

La 2^{ème}, le samedi 8 octobre 2022 a eu lieu la fête des classes du village. Ce sont environ 65 conscrits qui ont déambulé dans le village, le thème choisi pour le défilé était « les films ». Nos conscrits étaient costumés et avaient réalisé un char selon un film sorti dans leur année de naissance. Même les 10 ans étaient déguisés en « élève DUCOBU ». Vers 15h00, c'est 270 convives qui ont pris place au banquet, attendus par le traiteur et la sono Titanium à la salle de la Buissonnière. Le retinton s'est fait à l'auberge de la Vallée suivi d'une pétanque.

Nous remercions tous nos conscrits pour avoir donné de leur temps pour l'organisation de la fête des classes. "



Classe en 3

" Nous remercions les classes en 4 pour l'organisation des manifestations entourant le week-end des classes en 3, ainsi que les classes en 5 et 8 pour la tenue de la buvette des classes.

➤ **Samedi 13 mai, de 10h à 13h : Vente de saucissons briochés, sur la place de l'Église, sous le porche. En précommande ou sur place. "**

Classe en 4

" En collaboration avec la classe en 7, l'interclasse en 4 a terminé l'année 2022 avec une belle manifestation en tenant la buvette de la fête des classes le 8 octobre 2022. Ce fut une belle association, qui nous a permis d'acquérir un peu de budget pour notre future fête des classes en 2024.

L'année 2023 sera, pour nous, très chargée. Nous serons tous mobilisés pour le week-end de Pâques pour les classes en 3. En l'honneur des conscrits, le vendredi soir, nous organisons **une soirée karaoké**. C'est bien sûr ouvert à tous ! **Ce sera la fête au village !** Puis, durant le week-end, s'ensuivra la retraite aux flambeaux avec une buvette, la circulation au village pendant le défilé, le vin d'honneur et au final le bal des conscrits.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments avec nos amis de la classe en 3. En attendant, nous organisons des réunions et avons profité d'une bonne galette pour se retrouver entre conscrits.

Si vous êtes d'une année se terminant en 4, que vous soyez jeunes... moins jeunes, anciens ou nouveaux sur la commune, contactez-nous, rejoignez-nous pour faire la fête ! »

➤ **Samedi 26 août : Concours de Boule des 20 ans, au boulodrome. "**

Classe en 5

" Les classes en 5 de Saint Jean se sont remis en ordre de marche à un peu plus de 2 ans de leur fête des classes en 2025. Après cette période de confinement, nous avons voulu nous réunir pour préparer les futures animations.

En 2023, **nous allons tenir la buvette de la fête avec les classes en 8** et organiser **une soirée dansante à la salle communale le 28 octobre 2023.**

➤ **Nous recrutons tout classard motivé né(e) une année en 5. N'hésitez pas à nous contacter ! "**



5 / Les associations

Les Classes du village

Classe en 6

" 2022 était pour nous une année à « moitié » spéciale ! C'était déjà la demi-décade ! Et oui, le COVID a décalé d'un an les festivités. Ainsi, nous nous sommes fait plaisir avec un petit week-end en Auvergne : gastronomie, tourisme, soleil, sourires... et surtout de supers souvenirs ont été gardés ! D'autre part, le bureau a été renouvelé pour préparer les prochains conscrits.

Nous vous présentons :

➤ notre *présidente*, Laëtitia MAGAT et notre *vice-président*, Frédéric BRUYÈRE.

Ils sont entourés de :

➤ Nicolas BRUYÈRE et Thomas GARDETTE pour la partie *trésorerie*,

➤ Laurine GARDETTE et Dylan BISSUEL représentant la partie *secrétariat*.

Pour 2023... notez bien que samedi 4 novembre vous pourrez nous retrouver pour la vente de plats préparés.

Nous vous présenterons notre choix de plat quelques semaines avant. De plus, une prévente sera réalisée par nos classards en amont. Pour toutes personnes qui seraient intéressées de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !"



Classe en 8

" 2023, une année importante pour notre interclasse puisque nous sommes à la mi- décade. **Une sortie sur une journée est prévue le 16 septembre 2023**, afin de marquer cette demi-décade.

Pour la fête des classes du 9 avril 2023, nous serons également proactifs puisque qu'avec l'interclasse en 5 nous tiendrons la buvette du défilé qui sera située parking de la mairie.

➤ **Une Vente de paëlla est également prévue – salle du Groupe scolaire le 7 octobre 2023.**

➤ Si vous aussi êtes des classes en 8 et souhaitez avoir des informations pour rejoindre notre groupe jovial, n'hésitez pas à contacter notre président au 06 30 04 58 55. Nous vous promettons juste de passer des moments agréables entre conscrits, alors n'hésitez plus, et renseignez-vous !"

Classe en 9

" Pour cette année 2023, l'Interclasse en 9 réédite sa **journée Barbecue**. Celle-ci se déroulera **le samedi 24 juin 2023 au Boulodrome de Saint-Jean-La-Bussière à partir de 11h00** pour partager avec vous un moment convivial.

Et oui, buvette, barbecue, terrain de pétanque et musique seront au rendez-vous. Quoi de mieux pour bien débiter l'été.

Nous vous attendons nombreux pour cette 2^{ème} édition et bien évidemment vous êtes tous les bienvenus car nous sommes convaincus que plus on est de fous plus on rit.

➤ Si vous êtes des classes en 9, nouvel habitant de Saint-Jean-La-Bussière, contactez vite notre président : Florent BOUDOT au 06 42 40 15 02.

Nous serons ravis de vous intégrer à notre équipe soudée, dynamique et joyeuse. "



La commune s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

☎ Tél. 04 74 64 07 18

Lundi 8h30 - 12h00
Mardi 8h30 - 12h00 et 14h00 - 16h00
Mercredi et jeudi 8h30 - 12h00
Vendredi 8h30 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Mail : mairie@saintjeanlabussiere.com



Pour les administrés n'ayant pas de possibilité pendant ces créneaux horaires, et pour les demandes nécessitant une présence obligatoire, un rendez-vous est possible.



**BOÎTE
À IDÉES**

LA BOÎTE À IDÉES

Elle a été mise en place à côté de l'entrée de la mairie dans une des boîtes aux lettres. Chacun peut suggérer une idée, faire une remarque, proposer une amélioration... d'une façon libre en dehors des horaires d'ouverture de la mairie. Celles-ci feront l'objet d'une étude auprès d'une délégation d'élus.

Les propositions anonymes ne sont pas étudiées !

Les services postaux

► DÉPART DU COURRIER DE LA BOÎTE AUX LETTRES DU LUNDI AU SAMEDI : 8H00

Boîte aux lettres se trouvant devant l'agence Postale Communale (*actuellement fermée*).

► CENTRE DE COURRIER LE PLUS PROCHE : à Amplepuis, au 22 rue Saint Paul.

Dernière levée à 16h30 du lundi au vendredi et à 11h00 le samedi.

LA BANQUE POSTALE DE PROXIMITÉ

THIZY - du lundi au samedi / de 9h30 à 12h00
AMPLEPUIS - le lundi / de 9h00 à 12h00
- du mardi au jeudi / de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
- le samedi / de 9h00 à 12h00

► BON À SAVOIR

Votre marchandise et son emballage font moins de 3 cm d'épaisseur et pèse moins de 2 kg ? *Vous envoyez un courrier !*

Votre marchandise et son emballage font plus de 3 cm d'épaisseur ? *Vous envoyez un colis !*

► Pour envoyer de la marchandise *hors de l'Union Européenne* ou *en Outre-mer*, il vous faudra :

- saisir une déclaration douanière décrivant le contenu de l'envoi.
- acheter un affranchissement (un timbre, une étiquette Colissimo, un emballage pré-affranchi...)
- imprimer vos documents chez vous ou en Bureau de Poste.

Les services de la Poste sont disponibles au ☎ 3631

- ▶ du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00
- ▶ et le samedi de 8h30 à 13h00.

Appel non surtaxé, hors surcoût éventuel selon opérateur.

www.laposte.fr

6 / Les services municipaux

La bibliothèque municipale « Renée Subtil »

Tél. 04 74 64 39 53

Lundi 17h30 - 18h30
Mercredi 10h00 - 12h00
Samedi 10h00 - 12h00

Mail : bibliostjean@yahoo.com

Ouvert à tous les habitants

" Les bénévoles de la bibliothèque ont participé au marché de Noël 2022 et grâce à leur vente ont permis d'étoffer la somme versée à l'association bénéficiaire. De plus, les enfants ayant participé au concours de dessins sont repartis avec un livre retiré du fond.

Lors du traditionnel « goûter de Noël », 10 enfants accompagnés de quelques parents sont venus écouter des contes. Un livre neuf leur a été offert par la municipalité en fonction de leur âge.

Pour 2023, les horaires ont été modifiés.

Toutefois, le maintien des 5 heures de permanence par semaine, permet aux lecteurs de trouver un grand choix d'ouvrages sur les rayons : romans, romans policiers (en large vision pour quelques-uns), magazines, documentaires divers, albums jeunesse, BD, ... 11 bénévoles maintiennent ce service culturel.

Dernièrement, un grand désherbage a été effectué. Les livres ont été donnés à une association. Les collections sont renouvelées grâce aux échanges à la Médiathèque Départementale de Limas, et particulièrement, aux achats effectués tout au long de l'année grâce au budget municipal alloué. Il y a de quoi contenter tous les membres des 50 familles environ que les bénévoles reçoivent chaque année.

N'hésitez pas à leur rendre visite et franchir la porte de la bibliothèque municipale !

Les livres peuvent être rendus, même en dehors des horaires d'ouverture grâce à la boîte de retour placée devant la bibliothèque.

Vous pouvez même découvrir l'armoire à « livres voyageurs » située sur la place de l'église à l'angle de l'abri bus. Il s'agit d'intéresser le plus grand nombre de lecteurs et permettre de beaux échanges. Vous pouvez donner, emprunter mais en respectant le bon état des ouvrages. Il ne s'agit pas là d'un dépôt. La responsable de la bibliothèque entretient ce lieu et vérifie régulièrement les dons laissés.

La bibliothèque, c'est aussi des échanges culturels. Chaque année, au printemps a lieu la dictée ludique et conviviale (et sans stress), ainsi que *Le Printemps des Poètes* grâce à leurs amis de l'Écritoire d'Estieugues. Les bénévoles aimeraient aussi consacrer un temps d'échanges de lectures entre les lecteurs désirant parler de leurs écrivains préférés lors d'une permanence du samedi.



Le Printemps des Poètes



La dictée du 24 mars



Leur rôle, c'est aussi un partenariat avec l'école. Les bénévoles consacrent leurs heures libres pour rencontrer les élèves de l'école. Ça permet aux enfants, lors de chaque rencontre de repartir avec des histoires dans la tête et un livre sous le bras, à lire chez eux et à échanger la prochaine fois.

« Lire, rend heureux, profitez-en ! »

Joëlle, la responsable "

Délibération n° 30/03/2021-06

Participation communale pour les centres aérés et les centres de vacances

- Centres aérés 6,00 € par jour et par enfant
- Centres de vacances 4,30 € par jour et par enfant

Délibération n° 30/03/2021-07

Participation communale aux centres de formation et d'apprentissage

- Collèges et lycées : 18 € par élève et par année scolaire pour un voyage scolaire.
- Centres de formation et d'apprentissage : 55 € par apprenti et par année scolaire.

Délibération n° 28/10/2016-07

Tarifs des concessions

- Cimetière « Lieu du Bourg »

	2 m ²	4 m ²
Concession de 15 ans (uniquement renouvellement)	60 €	120 €

- Cimetière « Lieu de Goutaillard »

	2 m ² 88	4 m ² 80
Concession de 15 ans	85 €	150 €
Concession de 30 ans	170 €	300 €
Case de colobarium pour 15 ans		290 €
Case de colobarium pour 30 ans		580 €

Délibération n° 08/12/2020

Tarifification des salles municipales au 1^{er} Janvier 2021

Les tarifs seront réévalués en septembre 2023 en raison du contexte de la hausse du coût de l'énergie.

	CAUTION	PARTICULIERS				ASSOCIATIONS INTERCLASSES ENTREPRISE ST JEAN	
		BUSSIEROIS		EXTERIEURS		15 avril au 15 octobre	16 octobre au 14 avril
		15 avril au 15 octobre	16 octobre au 14 avril	15 avril au 15 octobre	16 octobre au 14 avril		
			Chauffage compris		Chauffage compris		Chauffage compris
Salle Communale en face de la mairie (160 personnes)	600 €	260 €	300 €	310 €	350 €	1 ^{ère} location gratuite 2 ^{ème} location 200 €	
Salle du Groupe Scolaire (100 personnes)	400 €	190 €	230 €	230 €	270 €	1 ^{ère} location gratuite 2 ^{ème} location 150€	
Salle Hors-Sac (40-50 personnes)	300 €	150 €	170 €	180 €	200 €	CHAQUE LOCATION EST RÉGLEMENTÉE.	
Petite salle Hors-Sac (20 personnes)	150 €	25 €		35 €			

	CAUTION	ASSOCIATIONS + INTERCLASSES	
		15 avril - 15 octobre	16 octobre - 14 avril
		Chauffage compris	
Salle la Buissonnière (450 personnes)	800 €	380 €	430 €



Salle Communale



Salle du Groupe Scolaire



Salle Hors-Sac



la Buissonnière



Salle des 4 Saisons

7 / Les démarches administratives

Les démarches du quotidien

UN SERVICE PUBLIC PLUS PROCHE, Démarches, droits...

➔ www.service-public.fr



VOUS ÊTES FRANÇAIS ET VOUS AVEZ BIENTÔT 16 ANS ?

N'oubliez pas de vous présenter en mairie avec votre carte d'identité et le livret de famille de vos parents.



LES ÉLECTIONS



Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les

jeunes de 18 ans. Par contre elle ne l'est pas en cas de déménagement.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : www.service-public.fr ou en mairie, en déposant le formulaire Cerfa n°12669*02 (téléchargeable sur internet) en présentant votre pièce d'identité et votre justificatif de domicile.

Élections	Prochain vote	Précédent vote
Européennes	2024	Mai 2019
Municipales	2026	Mars et juin 2020
Présidentielle	2027	Avril 2022
Législatives	2027	Juin 2022
Départementales	Mars 2028	Juin 2021
Régionales	Mars 2028	Juin 2021

RENOUVELER SON TITRE D'IDENTITÉ ➔ www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

Où s'adresser ?



MAIRIE D'AMPLEPUS sur rdv

Tél. **04 74 89 30 24**

Lundi 08h15 à 12h00
Mardi 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mercredi 08h15 à 12h00
Jeudi 08h15 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vendredi 08h15 à 12h00
Samedi 10h30 à 12h00

MAIRIE THIZY LES BOURGS sur rdv

Tél. **04 74 64 65 91**

Du lundi au jeudi 13h30 à 16h30
Vendredi et samedi 08h30 à 11h30



SI VOUS SOUHAITEZ VOYAGER À L'ÉTRANGER avec votre Carte Nationale d'Identité, rendez-vous sur : www.diplomatie.gouv.fr



OFFRE DE PAIEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

Offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Paielements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire.

ATTENTION, au-delà de 300 €, connectez-vous sur le site www.impots.gouv.fr :

- depuis votre espace particulier,
- ou avec votre numéro fiscal et numéro d'avis en cliquant sur le bouton vert "Payer en ligne".

LES TABACS PRESSE

AMPLEPUS

- 29 rue de l'Hôtel de Ville
- 1 place du Général de Gaulle
- 5 rue Auguste Villy (Tabac Lagoutte)

THIZY LES BOURGS

- 78 rue Jean Jaurès, Thizy
- 8 place du Commerce, Thizy (Le Kiosque)
- 10 Place Aristide Briand, Bourg de Thizy (Le Kombi)

SERVICES ESSENTIELS À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS



Faire ses formalités administratives n'est pas toujours évident. **Les Espaces France Services (ou PIMMS Médiation)** sont là pour vous accompagner (information gratuite dans le respect de la confidentialité). **Nouveau dispositif de l'Etat**, un conseiller numérique vous accompagne dans la prise en main de vos ordinateurs, tablettes, téléphones, logiciels...



Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, plan d'accès, permanences, antennes, nouvelles ouvertures...) sur france-services.gouv.fr ou scannez ce QR code.



ESPACE FRANCE SERVICE THIZY LES BOURGS

Mairie Bourg de Thizy - 68, rue de la République

Tél. **04 74 64 53 31**

Mail : france-services@thizylesbourgs.fr

horaires

Lundi et mardi : 08h00 - 12h00

Mercredi : 08h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Jeudi et vendredi : 08h00 - 12h00

PIMMS MÉDIATION

Amplepuis - Gare SNCF

Tél. **04 74 63 25 94**

Mail : amplepuis@pimmsmediation.fr

horaires

Lundi : 06h00 - 14h00

Du mardi au vendredi : 08h00 - 11h45 et 14h45 - 16h45



LES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ

Mobilité : des solutions pour économiser

La COR propose des dispositifs innovants pour accompagner les habitants dans leurs déplacements. Depuis quelques semaines, **un nouveau service de covoiturage spontané** a fait son apparition sur le territoire : **Covoit'Go Ouest rhodanien** !

C'est un service de covoiturage simple, pratique et gratuit. Des arrêts sont à votre disposition à Amplepuis, Cublize, Tarare...

Pour vos déplacements, pensez également à **By-COR** : des vélos électriques en libre-service, en location courte et longue durée aux gares d'Amplepuis et Tarare. Plus d'informations sur www.ouestrhodanien.fr



➤ Pour toutes demandes d'informations : **04 74 05 06 60**

LES PERMANENCES PARLEMENTAIRES DE VOTRE DÉPUTÉ

Nathalie SERRE, votre député du Rhône, est à votre écoute pour vous aider dans vos démarches. Elle est présente sur le territoire pour connaître les associations et les entreprises.

Chaque semaine, elle visite une exploitation ou une entreprise de la circonscription afin de mieux appréhender les problématiques des entrepreneurs. Elle participe aux manifestations des communes et associations du territoire. Chacune de ses rencontres lui permet de renforcer sa détermination et sa volonté de vous représenter.

Elle est là pour enrichir sa perception des besoins et attentes de chacun.

Deux fois par an, elle vient également à la rencontre des administrés lors de ces permanences itinérantes. Depuis octobre 2022, sa permanence parlementaire se situe 8 place du Marché à Tarare.

➤ Ses équipes sont joignables au **04 74 63 89 90**

➤ Mail : nathalie.serre@assemblee-nationale.fr



Les services de la COR organisent des permanences d'information gratuites pour vous conseiller dans vos démarches de rénovation énergétique et pour un accompagnement technique, administratif et financier.

- **Espace Info énergie** : pour les projets de rénovation ou de construction.
- **SOLIHA** : pour les projets de rénovation ou d'adaptation.
- **CAUE** : pour un point conseil sur l'architecture de votre projet de construction d'extension ou de rénovation.
- Retrouvez toutes leurs dates de permanences sur : www.ouestrhodanien.fr/habitat

La à votre service

Vos démarches d'urbanisme disponibles en ligne

Certificats d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclarations préalables... Une plateforme des autorisations d'urbanisme est disponible depuis le 1^{er} janvier 2022 depuis le site de la COR. Il est toutefois toujours possible de privilégier la version papier en mairie.

Des permanences sont également organisées

- en mairie d'**Amplepuis** : tous les mardis de 8 h 30 à 12 h 00
- en mairie de **Lamure-sur-Azergues** : tous les vendredis de 8 h 30 à 12 h 00
- au siège de la COR à **Tarare** au 3 rue de la Venne : tous les mardis et les vendredis de 8h30 à 12 h 00
en fonction de l'instructeur en charge du dossier.

Ces permanences sont accessibles **sur rendez-vous uniquement.**

04 74 05 35 25 / ads@c-or.fr

Le service ADS vous renseigne par mail ou par téléphone, sur la faisabilité de vos projets de constructions, d'aménagements ou de modifications de constructions existantes. Les premiers renseignements (zonage, règlement, formalités à accomplir...) s'effectuent en mairie.



ouestrhodanien.fr



- Le P.L.U. du village est consultable sur le site de la commune.

 ➤ Vous trouverez ci-après le lien et le QR code de la plateforme : <https://gnau35.operis.fr/ouestrhodanien/gnau/#/>



ET AUSSI :

- Cartographie et zones (avec règlements) : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
- Le Cadastre : www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do
- Formulaire Cerfa d'urbanisme : www.service-public.fr/particuliers/

8 / La sensibilisation aux règles de citoyenneté

Tri des déchets : un enjeu environnemental et financier

1 / PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR

Le brûlage à l'air libre est interdit. L'incinération des déchets verts ou ménagers est interdite. **Attention, aucune autorisation ne sera délivrée par la mairie. Les demandes de dérogations se font exclusivement auprès de la préfecture.**

La COR propose aux habitants des composteurs de 300 litres en bois. A titre indicatif, 25 % des foyers de notre village possèdent un composteur.

→ Il suffit de faire la demande auprès de leurs services au **04 74 89 58 39** ou sur infotri@c-or.fr

2 / CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Lorsque vous triez un produit, son cycle de vie continue.

Il peut alors être :

- **réutilisé**, pour prolonger sa durée d'usage ;
- **réparé**, pour être donné ou revendu et faire le bonheur d'un autre usager ;
- **recyclé**, il est transformé en un nouveau produit.



Camion de collecte latérale

LES DÉCHÈTERIES DE PROXIMITÉ

En tant qu'habitant de la COR, vous avez accès à l'ensemble des déchèteries du territoire. Un **justificatif de domicile** (facture de moins de 3 mois ou carte verte d'assurance du véhicule) vous sera demandé.

► AMPLEPUIS

Zone Industrielle - Avenue J. MOOS

04 74 89 46 83

Lundi - jeudi : 8h - 12h

Mardi, vendredi, samedi : 8h -12h et de 13h30 - 17h30



► THIZY LES BOURGS

Lieu-dit "Malbarde" - Bourg de Thizy

07 87 34 06 27

Lundi au jeudi : 13h30 - 17h30

Vendredi - samedi : 8h - 12h et de 13h30 - 17h30

Le service de gestion des déchets reste à votre disposition pour toute information, suivi et conseils

→ Mail : infotri@c-or.fr

→ Téléphone : 04 74 89 58 39



► Retrouvez toutes les informations relatives aux déchets sur notre territoire : www.ouest-rhodanien.fr/gestion-des-dechets/



QUELLES SOLUTIONS POUR ÉLIMINER VOS DÉCHETS ? POUR UN PROFESSIONNEL
→ www.sindra.org/



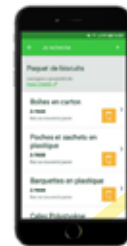
3 / TRIER

Trier c'est diminuer le volume de déchets : plus on trie, moins on dépose de déchets dans sa poubelle à ordures ménagères.

Un doute ?

N'hésitez pas à consulter le mémo-tri :

www.triercestdonner.fr/guide-du-tri



582 KILOS

C'est le poids de déchets produits par habitant chaque année en France

À jeter ? À trier ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DUTRI

Available on the App Store | Get it on Google play

4 / ANIMATIONS DE SENSIBILISATION

La Semaine Européenne du Développement Durable (**S.E.D.D.**), qui a lieu chaque année au printemps, et la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (**S.E.R.D.**) qui a lieu chaque année en automne sont des événements portés par l'ADEME.

L'objectif est de proposer aux usagers de changer leurs comportements pour aller vers des pratiques et des habitudes s'inscrivant dans une optique de développement durable.

LES OUTILS DE PRÉ-COLLECTE

Vous pouvez vous procurer ceux-ci auprès des services de la COR (siège) ou auprès de la mairie. Il s'agit de **sacs pour le verre, les emballages recyclables, des mémo-tri aimantés, des réglottes ainsi que des stop-pub.**



EN SAVOIR +

www.quefairedemesdechets.gouv.fr
www.ecologie.gouv.fr



POUR INFO EN 2021

Un bussiérois (sans compter les usagers extérieurs) a jeté par semaine :

- 60 litres d'ordures ménagères (OM),
- 40 litres d'emballages recyclables,
- 4,5 litres de verre,
- 1,5 litres de journaux revues magazines (JRM)
- et 2 litres de Textiles Linges Chaussures (TLC).

LES ASTUCES POUR BIEN TRIER !

N° service déchet
04 74 89 58 39



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération



Depuis le 1er février 2022, le tri est devenu **plus simple**, puisque vous pouvez trier tous vos **emballages**. Mais savez-vous pourquoi c'est nécessaire que chacun joue le jeu ? Trier permet le recyclage de la majorité des emballages, ce qui contribue à **réduire les émissions de gaz à effet de serre** (GES), mais aussi à **économiser les matières premières**.

Trier permet aussi de **réduire les coûts des collectivités**, en réduisant le volume des déchets incinérés, qui coûtent plus cher que les déchets triés.

De plus, le tri est vecteur de création de filières et donc d'emplois.

Voici donc les gestes à adopter au quotidien pour que le tri soit optimal !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à demander à votre collectivité le mémo-tri, ou bien rendez-vous sur <https://www.sytraival.com/>

JE N'IMBRIQUE PAS

JE JETTE EN VRAC, ET PAS EN SAC !

JE ME RENSEIGNE SUR LES CONSIGNES DE TRI
<https://www.sytraival.com/> ou sur le site de ma collectivité

QUE DES EMBALLAGES

VIDÉS !

JE SÉPARE L'OPERCULE DU POT / DE LA BARQUETTE ET JE LES METS TOUS LES DEUX AU TRI

HALTE AUX ERREURS DE TRI...!

LES PETITS OBJETS ET DÉCHETS HYGIÉNIQUES VONT DANS LES SACS NOIRS

La COR à votre service

Le tri des déchets, enjeu environnemental et financier

En triant correctement vos déchets, vous contribuez au bon fonctionnement de la collecte et à la maîtrise de son coût environnemental et financier. Les refus de tri ont un coût pour la COR, et donc ses habitants.



Un doute au moment de trier ?

Un guide du tri vous est proposé en ligne sur ouestrhodanien.fr



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération



8 / La sensibilisation aux règles de citoyenneté

RÉGLEMENTATION POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit. **La divagation des chiens est interdite. Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse.**

Par mesure d'hygiène publique, les propriétaires des chiens sont tenus de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants... En décembre 2022, la commune a installé des sacs à crottes (sur le parking de la mairie, au stade, sur le chemin piétonnier).



LA POSTE

SENSIBILISATION AUX AGRESSIONS CANINES PENDANT LA DISTRIBUTION DU COURRIER

Votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail.

Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». **Tout propriétaire de chien est donc concerné par ce risque et engage sa responsabilité pénale.**

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de La Poste vous remercie de vérifier que :

- votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage) ;
- votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété ;
- d'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Quel que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX BRUITS

➤ *Arrêté préfectoral 2015-200 relatif à la lutte contre le bruit*

Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le tapage dit « nocturne » est celui qui est constaté entre 22h et 7h selon une fourchette usuelle.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.



9 / L'annuaire santé / entraide

► Téléconsultation / 04 69 96 76 96

AMBULANCES – V.S.L

► AMBULANCE Amplepuisienne / 04 74 89 31 30
THIZY LES BOURGS

► Groupement Ambulancier du Roannais / 04 74 64 01 43

AUDIOPROTHÉSISTES

THIZY LES BOURGS

► AMPLIFON / 04 74 64 10 17 / 1, Place du Commerce

► AUDITION SANTÉ / 04 74 64 04 63 / Intermarché

CHIRURGIENS-DENTISTES

AMPLEPUIS

► Dr Yassamine AHMAD / 04 74 89 30 52

► Dr Fabien GORRY / 04 74 89 28 78

► Dr Nicolas PONCET / 04 26 78 47 57

THIZY LES BOURGS

► Dr Georges ROBINI / 04 74 64 00 94

► Dr Stéphane PIALAT / 04 74 64 08 90

► Dr ROLLET NIKTARIS / 04 74 64 32 31



HYPNOTHÉRAPEUTE

AMPLEPUIS

► M. Félix WELLER / 06 37 42 61 87

INFIRMIÈRES

AMPLEPUIS

► M^{me} Coralie BOBILIER | 06 84 67 86 16

► M^{me} Sophie GUEDON

► M^{me} Ludivine LACROIX / 06 77 09 68 15

► M^{mes} BLONDEAU & LEFEVRE / 04 74 89 06 43

► M^{mes} FILLON, VILLARD, LALOUEL, LONGÈRE
/ 04 74 89 04 89 / 06 81 20 80 08

THIZY LES BOURGS

► M^{mes} PERARD, ARNAUD, DELANNOY
/ 04 74 64 48 00

► M^{mes} BESACIER - LIONS - RIVAT
/ 04 74 64 43 63

► M^{mes} CHIGNIER - CHERPIN - BARRIER
ROCHE - PERROUD / 04 74 64 48 05



KINÉSIOLOGUE MAGNÉTISEUR

► M^{me} Laurence SCHVARCZ / 06 22 67 10 42

Bientôt au cabinet médical du village

KINÉSITHÉRAPEUTES

AMPLEPUIS

► M^{me} Virginie BOUE, M. Philippe LOONES
/ 04 74 64 73 80 / 09 54 20 92 96

► S.C.M. GANIER-WILLEMS / 04 74 89 31 10

THIZY LES BOURGS

► M^{me} Agnès MONCORGE / 04 74 64 27 98

► M. Thierry POIZAT / 04 74 64 02 97

LABORATOIRES D'ANALYSES

AMPLEPUIS

► Laboratoire du Val de Reins / 04 74 89 08 10

THIZY LES BOURGS

► Laboratoire des Sapins / 04 74 64 24 23



MAGNÉTISEUR

SAINT JEAN LA BUSSIÈRE

► M^{me} Marie Claire LAGRANGE / 06 24 71 15 31

MÉDECINE CHINOISE - ACUPUNCTURE

AMPLEPUIS

► M^{me} Estelle PIALAT / 04 74 89 23 56 / 06 11 19 04 36

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

AMPLEPUIS

► Centre Municipal de Santé / 04 74 05 42 75

► Dr Yves PANZUTI / 04 74 89 23 45

► Dr Pierre LAMERANT / 04 74 89 11 42

► Dr Francis VAILLANT & Pierre BENET / 04 74 63 38 63

THIZY LES BOURGS

► Dr Dominique BUTTY / 04 74 64 03 58

► Dr Claude DIDIER / 04 74 64 02 16

► HOPITAL de THIZY / 04 74 05 44 93

Consultations sur RDV mercredi et jeudi de 8h30 - 16h30



NATUROPATE HERBALISTE

SAINT JEAN LA BUSSIÈRE

► M^{me} Sophie DEBIESSE / 06 80 66 25 14

ORTHOPHONISTES

AMPLEPUIS

► M^{me} Françoise GOUJON-MORETTI / 04 74 89 06 82

► M^{me} Christèle CORDET-ZAZULINSKI / 04 74 89 31 29

► M^{mes} Marie-Laure LAURENT, Anne MOREL
/ 04 74 89 24 46

THIZY LES BOURGS

► M^{me} Carole TOURBEZ / 06 27 23 94 47

► M^{me} Bérandère FEDON / 06 62 32 75 25



OSTÉOPATHES

AMPLEPUIS

► M. Alexandre AYNIE / 04 74 05 92 51

► M^{me} Léandra BIDOLIN / 07 70 98 28 14

► M. Hugo THOMAS / 06 11 75 16 12

► M. Mayeul PEYRON / 04 74 62 11 16

THIZY LES BOURGS

► M^{me} Aline DARPIN / 07 82 17 05 71



PÉDICURES - PODOLOGUES

AMPLEPUIS

► M^{me} Frédérique CHATELUX / 04 74 89 45 05

► M^{me} Agathe DELANNOY / 07 63 74 57 77

► M^{me} Estelle PHILIPPEAUX / 07 63 74 57 77

THIZY LES BOURGS

► M. Nicolas GRANCHER / 04 74 64 18 01



PHARMACIES

AMPLEPUIS

► Pharmacie d'Emeline / 04 74 89 33 46

► Pharmacie des Sapins / 04 74 89 30 55

► Pharmacie Centrale - Hello Pharmacie
/ 04 74 89 41 10

THIZY LES BOURGS

► APRIUM

- Pharmacie du Beaujolais Vert / 04 74 64 00 19

- Pharmacie centrale / 04 74 64 47 80



PSYCHANALYSTE

AMPLEPUIS

➤ M^{me} Florence GIRARDET / 06 50 63 59 18

PSYCHOLOGUES

AMPLEPUIS

- M^{me} Alice GOSSET / 07 87 42 07 63
- M^{me} Monique LE SAINT / 04 74 89 31 09
- M^{me} Juliette ROCHARD / 06 37 09 51 36



PSYCHOMOTRICIENNES

AMPLEPUIS

- M^{me} Allison VERNE / 06 01 73 49 33
- À DOMICILE
- M^{me} Ligia AMADO CARDOSO / 07 66 29 38 20

RÉFLEXOLOGUES

AMPLEPUIS

➤ M^{me} Corinne DESCLOU / 07 77 08 87 94

➤ M^{me} Vanessa MEYSENQ / 06 21 43 53 95

Bientôt au cabinet médical du village

SAGE-FEMME

AMPLEPUIS

➤ M^{me} Chloé BOUCKENHEIMER / 06 63 29 14 26

SOPHROLOGUES

AMPLEPUIS

➤ M^{me} Odile LEROUX / 06 95 39 25 54

SAINT JEAN LA BUSSIÈRE

M^{me} Nicole KHEREN / 06 95 42 55 38

LES SOINS POUR ANIMAUX

SAINT JEAN LA BUSSIÈRE

- Clinique vétérinaire du Val de Rhins / 04 74 89 31 65
- Association pour la protection des chats « Boules d'Ange » / 07 84 77 02 12 / Mail : boulesdanges@yahoo.com
- Pension pour chats / 09 83 34 27 12 ou 06 89 98 16 19



URGENCE PRÉCARITÉ

Les Restos du Cœur, 1^{er} anniversaire du Centre itinérant



Les Restos du Cœur, c'est une aide alimentaire mais aussi d'autres services à la personne. Fort du constat que des familles devaient se rendre à TARARE pour bénéficier des services des Restos du Cœur, un Centre itinérant a été créé en 2021 par l'Association Départementale du Rhône.

Aujourd'hui, le Centre Itinérant est desservi les mercredis :

- de 9h à 10h à la salle polyvalente de Pont-Trambouze à COURS,
 - de 10h à 12h au Centre Social de COURS,
 - de 14h à 16h à la salle de la Vallée à THIZY LES BOURGS,
- et les vendredis de 14h à 16h au centre social du Parc à AMPLEPUIS.

Pour les personnes qui ont besoin de nous, mobilisons-nous !

N'hésitez pas à venir soutenir, aider l'équipe de bénévoles. Nous recherchons activement des bénévoles et aussi des chauffeurs pour acheminer le véhicule de TARARE vers les sites de stationnement.

CONTACTS :

- Annie GIRARD au 06 80 41 73 49 (pour AMPLEPUIS)
- Guy RINGEVAL au 06 70 29 21 71 (pour les autres sites).

Si vous êtes ou avez connaissance de personnes étant en situation de précarité. Elles n'ont pas besoin de se faire connaître en mairie ou à la Maison du Rhône.

Depuis février dernier, en plus de l'aide apportée par l'épicerie sociale, celles-ci peuvent se rendre directement dans un des centres itinérants afin d'obtenir un colis d'urgence.

L'ÉPICERIE SOCIALE

L'épicerie sociale est un tremplin alimentaire pour les accidents de la vie, elle est accordée en principe pour 3 mois et renouvelable une fois.

La Maison du Département reste l'interlocutrice privilégiée.

Les bénéficiaires viennent à l'épicerie les mardis, jeudis, vendredis de 13h30 à 17h30. La participation est de 5 € /pers.

La grande collecte de la banque alimentaire a lieu le 3^{ème} week-end de novembre.

L'épicerie Sociale en quelques chiffres :

- 4 586 kgs de dons récoltés pour l'année 2022,
- 100 personnes, c'est le nombre de personnes mobilisées,
- 250 familles par an (toute population confondue) sont accompagnées sur l'ensemble des 10 communes adhérentes.



BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?

- CALYPSO Services / AMPLEPUIS / 04 74 89 05 76
- La NOUVELLE AIDE / THIZY LES BOURGS / 04 74 64 34 63

LA MISSION LOCALE : FACILITER L'ACCÈS À L'AUTONOMIE

Ce contrat s'inscrit dans le plan « 1 jeune, 1 solution ».

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (29 ans si travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Il s'agit d'un parcours personnalisé de 6 à 12 mois comprenant à la fois un accompagnement individuel ainsi qu'un programme d'ateliers collectifs ou d'activités (15h à 20h par semaine). En fonction de leurs ressources, les jeunes inscrits peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 €.



24 avenue Charles de Gaulle
69170 Tarare
contact@missionlocale.org
Tél : 04 74 05 00 30



10 / Le répertoire économique du village

Commerces, restaurants, hébergements

SALON DE COIFFURE

- PADDY TIF'S 16, place St Jean
M^{me} BARBERET Sandra / 04 74 13 03 28

EPICERIE

- MTJ SERVICES 14, place St Jean
M. FERRAND Johann / 09 86 56 33 53
Mail : mtjservice@outlook.fr

COMMERCE AGRO-ALIMENTAIRE

(fruits secs, saucissons, miel, épices...)

- Forain / M. CHASSIGNOL Henri / 06 70 80 29 52

VENTE MEUBLES LITERIES SALONS CUISINES

(avec agencement)

- MEUBLES ANTOINE 103, route d'Amplepuis
M. Fabrice ANTOINE / 06 76 05 67 53
Mail : meubleantoine@gmail.com

RESTAURANT TRADITIONNEL - PIZZAS

- LE RENCARD Rue Victor Hugo
M^{me} Cathy BRISON et Mr Vincent PADET / 04 74 05 91 43
Mail : lerencarddesaintjean@gmail.com

RESTAURANT

- AUBERGE DE LA VALLEE 1355, route de la Vallée
M^{me} Sylvie BRUN et Mr Flavien DUPUY / 04 74 89 47 63
Mail : auberge.de.la.vallee2020@gmail.com

GITE / CHAMBRES D'HOTES

- LA CLEF DES CHAMPS 254, chemin de la Feydollière
M^{me} Brigitte THIOILLIER / 06 87 53 16 94
Mail : brigitte.thiollier@orange.fr

GITE

- LA MAMOUNIERE 210, chemin des Roches
M^{me} Françoise et Mr Yves MOUNIER
04 74 89 52 04 - 06 84 11 59 99
Mail : franmounier7@gmail.com

Producteurs locaux et agriculteurs

PRODUITS MARAICHERS – LAPINS

- GAEC LES JARDINS DU LAC 564, chemin de la Ronze
MM. Sébastien et Ludovic DERUE / 06 74 53 83 84

VENTE DE STEAKS HACHÉS ET VIANDE A LA DÉCOUPE

- GAEC DE L'EAURIZON 111, impasse du Vouldichon
MM. Guillaume et Thierry JULLIEN
& Romain LAURENT / 06 34 42 17 53
Mail : jullien.guillaume.ol@wanadoo.fr

VENTE DE VOLAILLES FERMIERES, STEAKS HACHÉS ET VIANDE BOVINE

- M^{me} Fabienne SAUVAGEON
04 74 64 40 98 - 06 25 61 12 60
Mail : christophe.sauvageon@orange.fr



AGRICULTEURS

VACHES ALLAITANTES

- M. Yannick BERTRAND « Servizet »
- M. Didier DESCROUX « Chavanis »
- M. Cédric PERRIER « Lachenal »
- M. Roland THIOILLIER « La Feydollière »

VACHES LAITIÈRES

- M. Alain BAJAS « Le Vouldy »
- M. Gilbert BEROUD « Grosclaude »
- M. Gaëtan BRUN « Jean Moulin »
- GAEC DAMAIS « La Boissette »
- GAEC « Grandseigne »

VACHES ALLAITANTES & LAITIÈRES

- GAEC GUEYDON « Les Mûres »
- M. Sylvain PORTHIER « Le Noël »
- Génisses / EARL BRUYERE « Le Creux Cortay »
- Elevage Ovins et Volailles / M^{me} Audrey BOST « Beaugrand »
- Elevage allaitant / EARL du Tatu « Le Roty »
- Elevage Equin / M^{me} Marguerite PERRICARD « Cantelin »

Artisans et Auto-entrepreneurs

BROCANTE – ANTIQUITES – DÉBARRAS

- M. Emmanuel GOJJAT / 06 69 22 53 30

CARRELEUR

- M. Bruno OVIZE / 04 74 64 30 95 - 06 83 55 59 11
Mail : bruno.ovize@wanadoo.fr
- M. Yohann GOUTTENOIRE / 06 73 92 08 85
Mail : yoanngouttenoire@gmail.com

INFORMATIQUE

- M. Julien NODIN / 06 83 87 01 74
Mail : julien.nodin@gmail.com
- M. Jean-Baptiste MOOS / 06 73 95 15 98

PHOTOGRAPHIE / INFORMATIQUE

- M. Michael SANIGOU / 06 87 92 58 39
Mail : michael@sanigou.fr

MENUISERIE – AGENCEMENT

- M. Jean-Noël BRECHARD / 04 74 89 25 51
- EURL CORGIER / 04 74 89 20 65 - 06 88 84 05 57

MENUISERIE METALLIQUE & SERRURERIE

- M. André MARCHAND / 06 07 73 51 97

PAYSAGISTES

- M. Frédéric BRUN / 06 87 19 67 59
- M. Walter MICHAT / 04 74 89 46 11

SERRURIER

- M. Francis LACROIX / 06 74 25 22 92
Mail : Lacroix-francis@hotmail.fr

TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT

- M^{me} Sandrine DEMOLLIÈRE / 06 85 43 30 46
Mail : sandrinedemolliere@gmail.com

VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES (VÉHICULES)

- M. Joris RABUT / 06 59 03 73 88
Mail : sas.manoris@laposte.net



Entreprises

CHAUDRONNERIE TOLERIE MÉTALLERIE

● EURL MONDIERE
302, rue de la Passerelle
04 74 89 24 97 - 06 64 53 90 56
Mail : richard.mondiere@orange.fr



CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

● SARL ROCHE - ZAC La Vallée
272, rue de la Passerelle / 04 74 89 32 40
Mail : contact@rochecm.fr

ENNOBLISSEMENT TISSUS TECHNIQUES

● TEINTURES SAINT JEAN - TSJ
5, avenue Victor Hugo / 04 74 64 58 80



FABRICATION DE BUNGALOW

● BLOCMOBIL
272, rue de la Passerelle / 04 74 89 03 78
Mail : blocmobil@orange.fr

MAÇONNERIE

● SARL BOUDOT & ASSOCIES
141, impasse de la Madone
04 74 64 47 39 - 06 30 15 96 94
Mail : boudot.associes@gmail.com



MÉCANIQUE AGRICOLE

● PIERREFEU MATÉRIEL AGRICOLE
28, rue de l'Industrie / 06 09 82 38 33
Mail : sarlpierrefeux@orange.fr



NÉGOCE NON TISSÉ

● DANORS INDUSTRIES
68, rue de l'Industrie / 04 74 89 44 45
Mail : danors@danors-industries.fr

SERRURERIE MÉTALLIQUE (PRO)

● Ets CHERPIN
112, rue de l'Industrie / 04 74 89 26 59



SERVICE AGRICOLE (+ CARTE GRISE)

● GARNIER SAS
5, route du Bancillon / 04 74 64 20 77
<http://www.garniergroupe3g.com>



TERRASSE DÉTENTE & SPAS

● MM. Cédric BARET / 06 29 33 32 22
● Christophe TRICHARD / 07 86 82 50 85
12, rue Voltaire
Mail : contact@terrasse-detente-spas.fr



TRANSPORT LEGER, FRET DE PROXIMITÉ

● TRANSPORTS LALOUEL
240, rue de l'Industrie / 04 74 89 12 04

VINTAGE BROC' AUTO

● VBA SARL TD PROJETS
Textile Développement projets, 453, La Nuizière
M. Christian GOUTTENOIRE

Garages & services

AGENT PEUGEOT

● GARAGE DU STADE
458, route du Pont Mondet / 04 74 89 44 63
Mail : apv.stjean@sagg-peugeot.fr

AGENT CITROEN

● GARAGE COQUARD
ZA Chavanis / 04 74 89 30 48
Mail : garagecoquardetfils@gmail.com



CARROSSERIE PEINTURE ET VITRAGE CARROSSERIE FROGET

367, route du Pont Mondet / 04 74 89 47 42
Mail : froget.laurent@wanadoo.fr

GARAGE-RESTAURATION AUTOMOBILES MOTOS ANCIENNES

AUTO RETRO DE SAINT-JEAN
M. Yoan GOUJAT / 06 70 27 04 99 - 06 08 50 51 26
Mail : autoretro.stjean@free.fr

FORMATION POIDS-LOURDS

CORGIER FORMATION / 04 74 89 20 60
Mail : corgierformation@wanadoo.fr

STATION-SERVICE PROFESSIONNELS

Station GLCS / 04 74 63 15 58 - 06 70 27 04 99
Mail : glcs@orange.fr



MISSIONS

Services à la personne : ménage, repassage, entretien d'espaces verts, déménagement, petit bricolage...

LA PASSERELLE se charge de toutes les formalités administratives (contrat de travail, fiche de paie, déclarations sociales...). Les clients ne paient que les heures réalisées et les particuliers bénéficient d'une déduction fiscale de 50%.

11 / Les informations utiles !

UTILISATEUR DE TROTINETTE ÉLECTRIQUE

Vous devez être âgé d'au moins 12 ans pour l'utiliser.

Vous devrez porter un casque, vous vêtir d'un équipement rétro-réfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée et rouler avec les feux de positions allumés.

Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrières et latéraux.

La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps. Pour utiliser une trottinette électrique (y compris en libre-service) l'assurance, en responsabilité civile, est obligatoire.

LES SERPENTS EN BALADE, QUE FAIRE SI ON EN CROISE ?

A la recherche d'un territoire en été, les jeunes serpents peuvent être observés près des habitations. Le reptile ne faisant pas l'unanimité, SOS serpents qui est rattaché à l'association LPO Rhône (Ligue pour la protection des oiseaux) donne quelques conseils si on tombe nez à nez avec le reptile.

Les gens sont parfois inquiets d'apercevoir des serpents chez eux (ex : garage). Ils sont pourtant de plus en plus rares dans le Rhône. Les 8 espèces présentes sur le sol rhodanien ne sont pas dangereuses dans la mesure où leurs morsures ne sont pas mortelles et ce, même si elles atteignent 1,50 m et peuvent prendre des postures d'intimidation, se redresser et souffler par exemple.

- **1^{er} cas** : S'il se trouve à l'extérieur, il suffit de taper des pieds (ou des mains) et il s'enfuira grâce aux vibrations des pas.
- **2^{ème} cas** : Il ne faut surtout pas s'affoler si un serpent s'introduit dans votre habitation. Appelez les secours ou contactez par mail : grha.contact@gmail.com
- **Dernier cas**, en cas de morsure, alerter les secours (15) et faire les premiers gestes pour rassurer la personne et combattre l'état de choc.

Ce qu'il faut faire immédiatement en cas de morsure :

- Restez calme et rassurez la victime,
- Placez la victime au repos,
- Otez les bagues, montres, chaussures et tout ce qui peut serrer la zone mordue car celle-ci va se mettre à gonfler,
- Nettoyez et désinfectez la plaie avec un antiseptique et immobilisez le membre mordue,
- En cas de douleur, utilisez uniquement du paracétamol.

Ce qu'il ne faut surtout pas faire :

- Ne posez pas de garrot,
- Ne faites pas de bandage compressif,
- Ne posez pas de glace, ni pommade,
- Ne sucez pas la plaie, ne l'incisez pas, ne la comprimez pas,
- N'injectez aucune substance (kit anti-venins inefficace),
- Ne donnez pas d'alcool au blessé,
- Ne quittez pas la personne mordue jusqu'à sa prise en charge.

➤ **Répulsif naturel** : Afin de faire fuir les vipères et autres serpents, il est conseillé de disposer des gousses d'ail tout autour de sa maison ou de son jardin. En effet, il s'agit d'un répulsif naturel. Vous pouvez également faire infuser des gousses d'ail dans de l'eau et vaporiser le tout autour de chez vous.

TROTINETTE ÉLECTRIQUE
Ce que dit la loi
Depuis le 1^{er} juillet 2020

L'utilisation est interdite aux moins de 12 ans (135 € aux parents)

Casque audio interdit (35 €)

Passager interdit (35 €)

Vitesse limitée à 25 km/h (135 € + 1 500 € si la trottinette a été débridée)

La trottinette doit être équipée : d'un avertisseur sonore, de freins, de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière (11 €)

Montant de l'amende en cas d'infraction (€)

Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM*, le port du casque et d'un vêtement ou équipement réfléchissant est obligatoire (135 €)

Assurance obligatoire jusqu'à 3 750 €

Il est interdit de rouler sur les trottoirs (35 €)

Infographie Le JSI
Source : www.service-public.fr
(*) EDPM : engins de déplacement personnel motorisés



COMMENT RÉDUIRE SES FACTURES D'ÉNERGIE ET D'EAU ?

Nos appareils sont de plus en plus performants et pourtant, notre consommation d'électricité ne cesse d'augmenter.

Hors chauffage et production d'eau chaude sanitaire, le froid représente aujourd'hui plus de 20 % de nos consommations d'électricité selon l'ADEME : l'audiovisuel 20 %, le lavage 14,90 %, l'informatique 14,50 % et l'éclairage 12,80 %.

DÉCOUVREZ LES ÉCONOMIES RÉALISABLES PIÈCE PAR PIÈCE

COMBLES ET TOIT

C'est la priorité n° 1 !

SOLUTIONS TRAVAUX :

- Isoler vos combles, cela peut éviter une déperdition de 25 à 30 % de chaleur, Avantages : Facile à effectuer et peu de gêne occasionnée si vos combles ne sont pas aménagés,
- Installez des panneaux photovoltaïques, gagnez sur votre facture annuelle.



SALLE DE BAINS

Température idéale : 21°C

SOLUTIONS PETITS TRAVAUX :

- Installez des régulateurs de débit sur vos robinets,
- Equipez les chasses d'eau avec une double commande.



Astuces :

- Remplacez les baignoires par des douches,
- Arrêtez de laisser couler l'eau quand vous vous brossez les dents ou vous rasez,
- Recherchez et vous réparez les fuites d'eau.

CHAMBRE

Température idéale : 16°C

LES PETITS TRAVAUX :

Utilisez des ampoules basses consommations et choisissez la bonne intensité.

Nos astuces :

- Fermez les volets pour garder la chaleur,
- Baissez le chauffage lorsque la pièce est inoccupée,
- Profitez de l'éclairage naturel au maximum.



SALON

Température idéale 19°C

LES PETITS TRAVAUX :

- Apposez des joints isolants sur fenêtres, portes,
- Equipez-vous de doubles vitrages pour garder la chaleur de vos pièces.



Les astuces :

- Débranchez les appareils en veille,
- Utilisez une multiprise à interrupteur,
- Dépoussiérez vos luminaires pour gagner jusqu'à 40% de luminosité.

CUISINE

ÉCONOMISEZ SIMPLEMENT

La cuisine est sûrement la pièce de la maison où se concentre le plus grand nombre d'appareils électriques. C'est l'endroit où vous pouvez faire le plus d'économies.

SOLUTIONS PETITS TRAVAUX : Equipez-vous d'un four à air pulsé pour réaliser des économies sur la cuisson.

Astuces :

- Optez pour des appareils de classe A et plus,
- Dégivrez votre congélateur pour réduire sa consommation,
- Utilisez le programme Eco de votre lave-vaisselle et lancez-le lorsqu'il est plein.



BUANDERIE

Les astuces :

- Optez pour des machines à laver de classe A, B, ou C moins gourmandes en énergie,
- Utilisez la fonction éco ou demi-charge si possible,
- Utilisez votre lave-linge à maximum 40°C.



VOUS ENVISAGEZ DE FAIRE DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ?

Attention aux escrocs !!

Toute approche par téléphone (illégale), en porte à porte ou sur des réseaux sociaux doit résonner comme un SIGNAL D'ALARME. Idem pour les opérations à 1 € définitivement supprimées.

En cas de doute ou pour signaler une fraude, rendez-vous sur signal.conso.gouv.fr Pour vous faire une première idée des travaux les plus pertinents à réaliser dans votre logement, des coûts à prévoir, des financements, des aides nationales et locales, des artisans à solliciter...

➤ **Contactez gratuitement l'un des 1900 conseillers indépendants de France Renov'** sur france-renov.gouv.fr ou au **0 808 800 700**.



La RD308

Les travaux de réfection de l'entrée nord du village ont commencé à la mi-décembre 2022 et se termineront début octobre 2023.

Voici les différentes étapes de ces travaux :

► **Fin 2022** : Le réseau Télécom aérien et électrique seront enterrés sous la RD308 (partie concernée par les travaux de réfection).

► **Janvier – février 2023** : Abandon de l'ancien réseau d'eau sur cette portion réhabilitée pour mettre en place la nouvelle conduite (à droite en direction d'AMPLEPUIS) par la Roannaise de l'eau (sous-traitée à l'entreprise CHAVANY située à SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU).

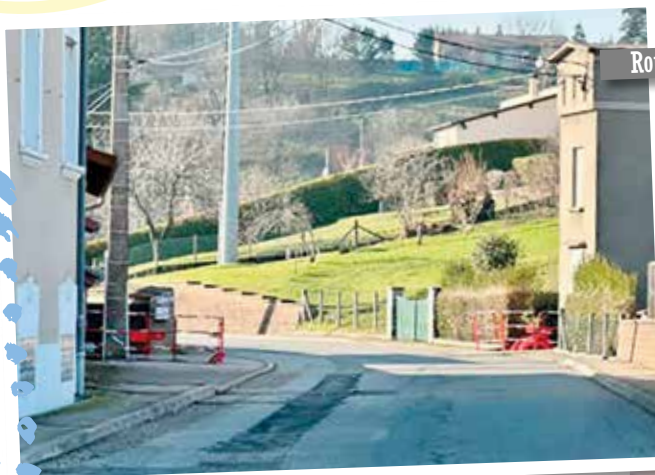
► **Mi-mars 2023** : Lancement des appels d'offres pour le lot « Voirie » et le lot « Espaces verts ».

► **Fin avril 2023** : Choix des prestataires par le Bureau d'Etudes, cabinet maître d'œuvres « RÉALITÉS » situé à ROANNE.

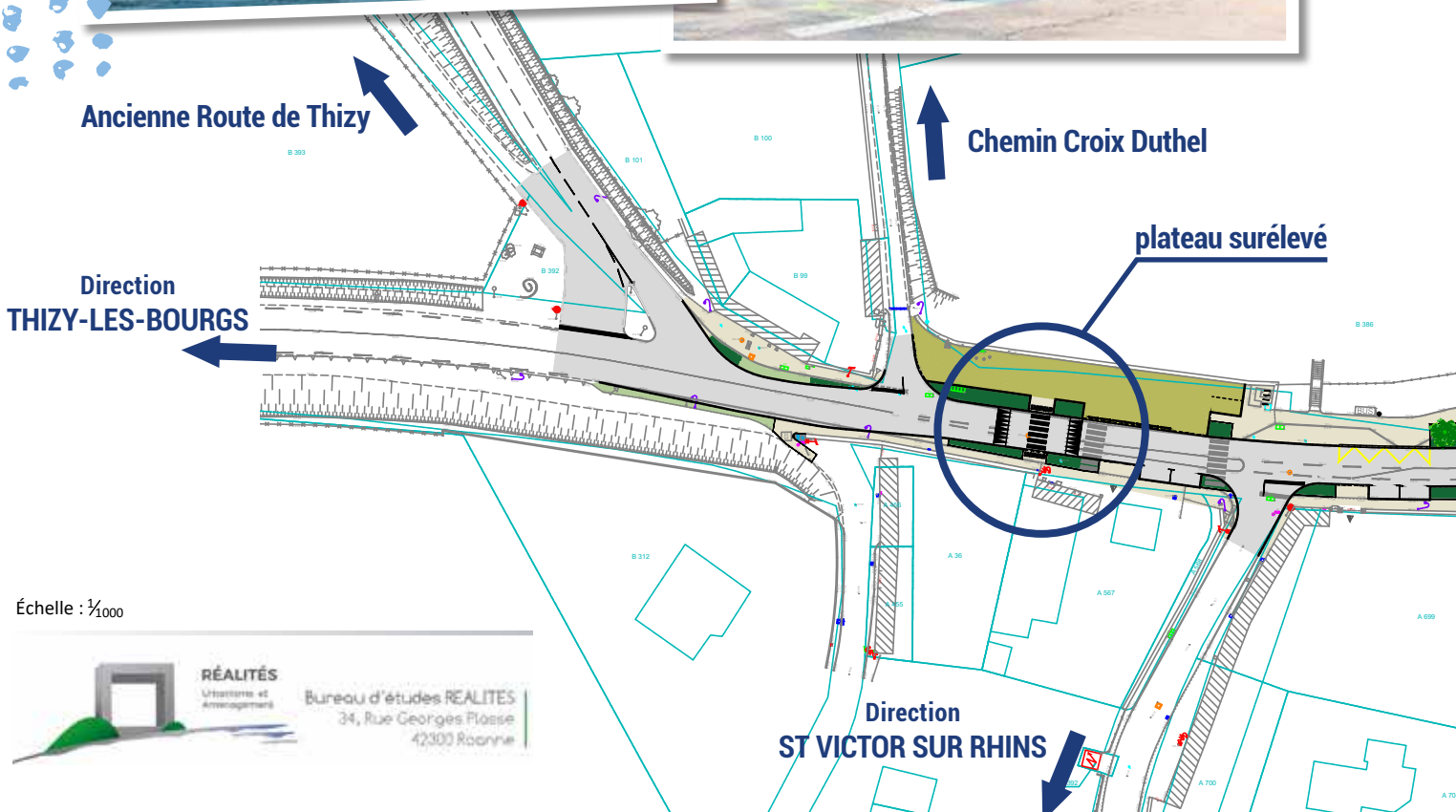
► **Juin 2023** : Début des travaux de voirie et des espaces verts et remplacement des candélabres par des modèles basses consommations par le SYDER.

► **Début octobre 2023** : Fin des travaux.

La réfection est financée par la commune avec l'aide de la COR et du Département (via l'appel à projet et les amendes de police).



Route de Saint Victor





P. VERCHERE & C. DARPIN
Signature avec les Conseillers Départementaux

**LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE
AU SERVICE DE TOUS LES RHODANIENS**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Partenariat territorial permet de soutenir des investissements de proximité au service des Rhodaniens, d'accompagner, guider et conseiller, communes et intercommunalités dans leurs projets et de maintenir ou créer des milliers d'emplois.
Ce sont ainsi 10 M€ qui sont budgétés, chaque année.

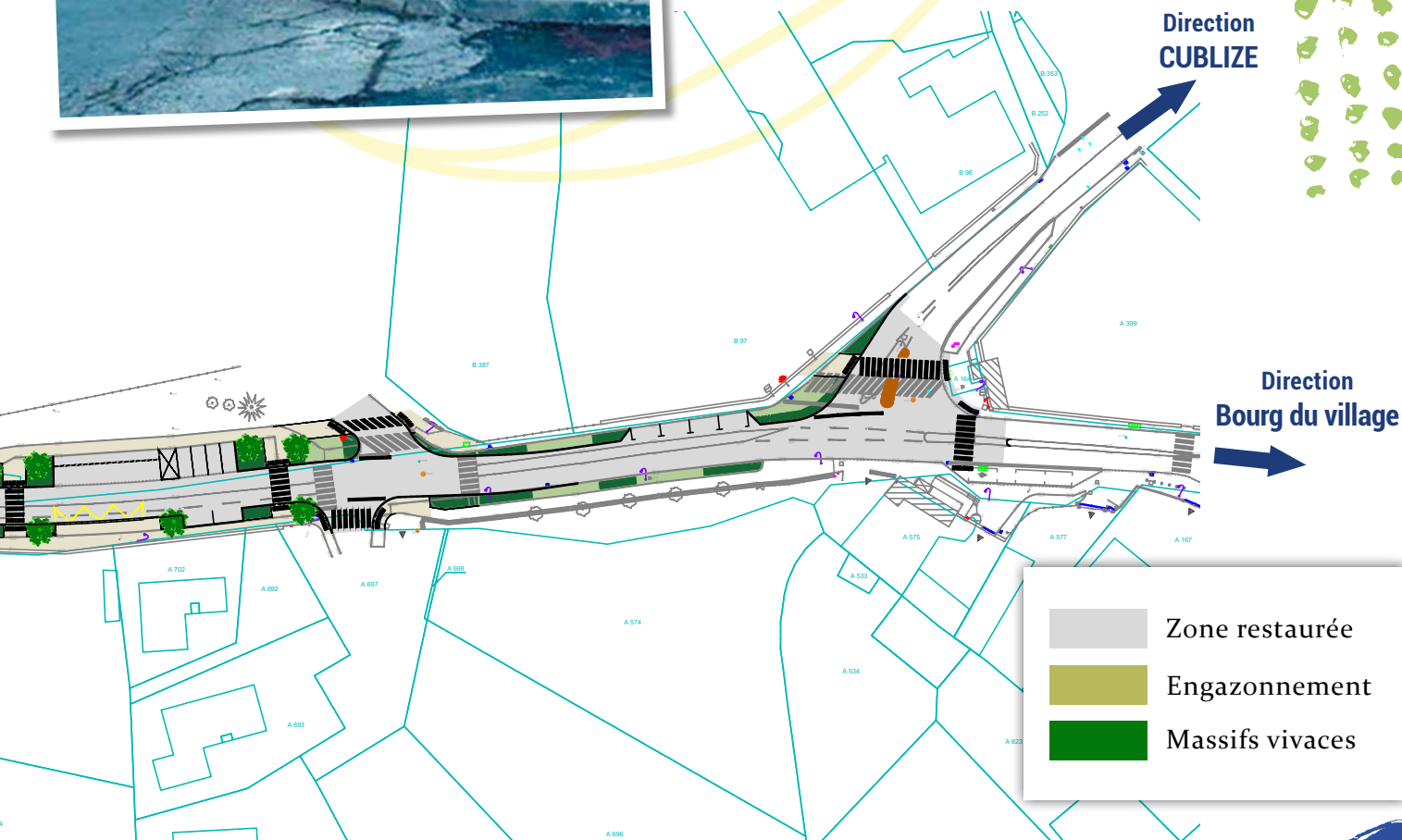
Depuis 2020, grâce à ce dispositif, le Rhône

1^{er} partenaire des collectivités, a soutenu les projets

suivants dans la commune de



- Drainage du cimetière
- Sécurisation et aménagement de l'entrée Nord du village - RD 308



Travail

LE SMIC BRUT À 1 709,28 € (11,27 €/HEURE)

Le montant du Smic est revalorisé automatiquement au 1^{er} janvier de chaque année à partir de deux indicateurs : l'inflation constatée pour les 20 % de ménages aux plus faibles revenus et la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire moyen des ouvriers et employés. Le Smic net est de 1 353,07 € soit 8,92 €/heure.



Logement

L'ABSENCE DE COMPTEUR LINKY POURRAIT VOUS COÛTER PRÈS DE 50 €/AN !

Les personnes qui n'ont pas encore installé de compteur Linky et qui n'ont transmis aucun relevé d'index de consommation sur toute l'année 2022 devront payer 8,30 € tous les deux mois pour couvrir ce service (soit 49,80 € HT par an).



Il reste possible de ne pas payer de frais supplémentaires à sa facture d'électricité si les auto-relevés de son compteur ancienne génération sont fournis au moins 1 fois/an à ENEDIS ; Dans ce cas, vous bénéficiez encore de la gratuité du service, et ce jusqu'en décembre 2024.

En revanche, à partir de 2025, les personnes qui n'auront toujours pas de compteur Linky devront payer dans tous les cas. C'est ce qu'a décidé la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Agriculture

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE RÉCOLTE



Ce nouveau dispositif est mis en place pour protéger davantage les exploitants agricoles de plus en plus affectés par les changements climatiques, entraînant

des pertes importantes pour leurs exploitations. L'objectif de ce nouveau dispositif assurantiel : mieux les protéger face à ces aléas difficilement prévisibles et qui se font plus nombreux, selon le ministère de l'Économie.

Argent et consommation

ADIEU LE TIMBRE ROUGE

Le timbre rouge est désormais de l'histoire ancienne. Ce timbre qui sert à envoyer des « lettres prioritaires », censées être distribuées le lendemain de leur envoi, a disparu sous la forme que l'on connaît aujourd'hui. Désormais, pour envoyer une lettre dans ce délai, il faudra passer par une formule intitulée « e-Lettre rouge ». Il s'agit d'une lettre électronique imprimée par la Poste à proximité du destinataire et distribuée le lendemain.



Famille



NOUVELLE CARTE FAMILLES NOMBREUSES

Vous avez au moins 3 enfants de moins de 18 ans ? Vous pouvez demander la carte familles nombreuses qui vous permet d'obtenir des réductions sur les voyages en train et des avantages auprès des enseignes partenaires. La carte familles nombreuses sera gérée par l'Imprimerie nationale et non plus par la SNCF. La nouvelle carte peut être commandée sur le nouveau portail : www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr

Ecologie

L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE ÉLARGIE

Pour accompagner un nombre plus important de Français dans l'achat de vélos, les seuils d'éligibilité sont rehaussés pour couvrir 50 % des ménages aux revenus les plus modestes. Les ménages, avec un revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € actuellement, seront éligibles au bonus pouvant atteindre 300 € pour l'achat d'un vélo neuf.



Vie privée



LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE MIEUX ENCADRÉ

Les plates-formes de démarchage commercial ne pourront plus appeler ou adresser des SMS aux particuliers

à partir de numéros commençant par 06 ou 07.

L'ARCEP (l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) a en effet décidé que ces plates-formes ne pourront utiliser que des numéros commençant par 09 37 - 09 38 ou 09 39 qui sont réservés à cet usage.

Et depuis le mois de mars, le démarchage téléphonique des consommateurs sera autorisé uniquement du lundi au vendredi, de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 20h00 (pour un même consommateur pas plus de 4 fois/30 jours calendaires).

Environnement



FINI LES EMBALLAGES JETABLES AU FAST-FOOD

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) met en vigueur ce dispositif pour en finir avec le plastique à usage unique et réduire considérablement les déchets.

Les fast-foods ne pourront plus utiliser de vaisselle jetable. Votre hamburger, vos frites, votre boisson seront servis dans des contenants réutilisables. Un changement d'habitude drastique dans le secteur de la restauration rapide.